

L'ÉGLISE
UNE ESQUISSE DE SON HISTOIRE
PENDANT VINGT SIÈCLES

9e partie

LA RÉFORME DANS LES PAYS DE
LANGUE FRANÇAISE

LES DÉBUTS DE LA RÉFORME EN FRANCE

Une des raisons, purement humaines, qui explique les progrès prompts et solides de la Réforme en Allemagne, c'est le morcellement de ce pays en une quantité de petits états; il y en avait trois cent soixante environ. Le pouvoir central ne détenait qu'une faible autorité; chacun de ces territoires, minuscules pour la plupart, évoluait à sa guise. L'empereur pouvait bien chercher à faire prévaloir le catholicisme; il se heurtait sans cesse aux prérogatives locales, aux droits des souverains et des individus, qu'il ne réussissait pas à vaincre.

En France il en allait tout autrement. Au cours du moyen âge le pouvoir du roi, infime au début, s'accrut graduellement au détriment de celui des seigneurs. L'église de France, dite gallicane, n'avait cessé de contester la mainmise du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques du royaume. Le roi la favorisait pour être sûr de trouver son appui moral contre les revendications de la féodalité. Par conséquent l'opposition des partisans de la Réforme aux prétentions du souverain en matière religieuse devint un crime politique. Voilà pourquoi aussi on trouve un grand nombre de nobles dans les rangs de «ceux de la religion», comme on les dénommait; beaucoup y étaient attirés non par leurs convictions, mais par leur intérêt.

En France, comme ailleurs, la Renaissance, dans la main de Dieu, fraya le chemin à l'éclosion des vérités évangéliques. Les humanistes habitaient les esprits à remonter aux «sources» des connaissances, à se faire une opinion par eux-mêmes, vrai but de la culture intellectuelle, au lieu d'accepter aveuglément les théories toutes faites, enseignées par la scolastique et imprégnées d'empirisme. Or, parmi ces «sources», la Bible ne tarda pas à occuper une place éminente.

Jacques Lefebvre, d'Étaples en Picardie, enseignait depuis longtemps les mathématiques à la Sorbonne et commentait aussi les ouvrages d'Aristote sur la physique et la métaphysique. Au dire de Farel, «il faisait les plus grandes révérences aux images qu'autre personnage que j'aie connu; et demeurant longuement à genoux, il pria et disait ses heures devant icelles, à quoi souvent je lui ai tenu compagnie». Mais la préparation de ses cours l'amena à prendre contact avec les Saintes Écritures; il les lut attentivement, avec un enthousiasme croissant, sans du reste prévoir le moins du monde qu'il allait inaugurer la Réformation en France: bel exemple de ceux «qui, ayant entendu la parole, la retiennent dans un cœur honnête et bon, et portent du fruit avec patience» (Luc 8:15). Il avait près de soixante-dix ans quand il écrivit ce qui suit dans la préface du premier des livres qu'il consacra à la Parole de Dieu; c'était en 1509, sept ans avant que la voix de Luther se fît entendre: «Une lumière si brillante a frappé mes regards que les doctrines humaines m'ont semblé des ténèbres en comparaison des études divines, tandis que celles-ci m'ont paru exhiler un parfum dont rien sur la terre n'égale la douceur.»

En 1512 il était plus précis: «C'est à la pure grâce de Dieu que nous devons la justification de la foi, et par elle nous héritons de la vie éternelle... Qui ignore que le brigand a été justifié par la foi seule?» Lefebvre sentait la nécessité d'une Réforme et la croyait imminente: «Les signes des temps annoncent qu'un renouvellement est prochain; et pendant que Dieu ouvre de nouvelles voies à la prédication de l'Évangile par les découvertes des Portugais et des Espagnols dans toutes les parties du monde, il faut espérer qu'il visitera aussi son Église et la relèvera de l'abaissement dans lequel elle est tombée.» Telle était la puissance de l'Esprit de Dieu qui parlait au cœur de ce pieux chrétien par le moyen de la Bible. Autour de lui se groupaient quelques jeunes gens, avides d'en apprendre plus long

sur ce message merveilleux et si nouveau; parmi eux il faut citer au tout premier rang Olivétan et Guillaume Farel. Ce dernier, originaire des environs de Gap en Dauphiné, plein d'une ardente fougue méridionale, ne tarda pas à annoncer avec hardiesse le salut par la foi et non par les œuvres. À juste titre on le considère comme le tout premier des prédicateurs de l'Évangile en France, dans l'ordre chronologique, il va de soi.

C'est à Meaux que les nouvelles doctrines trouvèrent tout d'abord un terrain favorable. L'évêque de cette ville, Guillaume Briçonnet, personnage d'un haut rang, avait fait deux fois le voyage à Rome, en qualité de représentant de la France auprès du Saint-Siège. Rentré dans son diocèse après une longue absence, il fut surpris de constater que des idées, inconnues jusque-là, s'y étaient introduites et y avaient fait de rapides progrès. Elles lui parurent dignes du plus vif intérêt; il manda donc auprès de lui Lefebvre pour le renseigner. Lefebvre lui démontra que seule la Parole de Dieu, acceptée dans toute son intégrité et sa simplicité, ramène aux anciennes vérités, telles que les connaissait l'Église primitive, sans le moindre secours d'écoles de théologie, de savants, de critiques, en un mot sans aucune intervention humaine; que l'Évangile est «la puissance de Dieu en salut à quiconque croit» (Rom. 1:16); que par conséquent les œuvres ne sauraient y concourir en aucune façon, ni rien de ce que l'homme prétend apporter. À son tour Briçonnet se mit à étudier les Saintes Écritures et il y trouva un bonheur intense, inconnu jusqu'alors: «La saveur de cette nourriture divine», écrit-il, «est si douce qu'elle remplit l'âme du désir d'en goûter toujours davantage. Quel vase serait capable d'en contenir toute l'excellence?»

Briçonnet adressait ces lignes à Marguerite de Valois, sœur du roi François Ier, sur lequel elle exerçait une grande influence; sa grâce et sa haute intelligence faisaient d'elle l'ornement de la cour. Sous

la direction de son conseiller spirituel, elle se mit à lire et à étudier la Parole de Dieu; elle apprit à connaître la voie du salut et fut convertie au moment même où les persécutions commencèrent à sévir. Aussitôt elle déploya toute son énergie pour venir en aide, en paroles et en actes, aux victimes de l'Église romaine. On la dénonça à son frère comme hérétique; il refusa de rien entendre et, lorsqu'elle eut épousé le roi de Navarre, sa cour de Nérac devint un asile paisible pour ceux qui étaient poursuivis pour «cause de religion».

On avait pu espérer un moment que François Ier se laisserait convaincre par la vérité. Marguerite écrivait en ces termes à Briçonnet qui l'exhortait à faire tout son possible pour gagner son frère: «Le roi et Madame (la reine mère) ont bien délibéré de donner à connaître que la vérité de Dieu n'est point hérésie... Le roi et Madame sont affectionnés plus que jamais à la réformation de l'Église.» Un peu plus tard, Marguerite leur ayant lu une lettre de Briçonnet sur ce sujet, «reconnaissant la vérité reluire en leur nichilité (néant), ils ont eu les larmes aux yeux». Malheureusement François Ier, se laissant entraîner par des avis pernicieux, ne tarda pas à suivre un chemin tout opposé à celui qu'on lui traçait.

Lefebvre et Briçonnet mirent tout en œuvre pour répandre dans la France entière le Livre de Dieu; ils désiraient que chaque Français pût le lire dans sa langue maternelle. On ne tarda pas à voir paraître les quatre évangiles, puis le Nouveau Testament tout entier. À Meaux, pour la première fois en France, des chrétiens se réunirent pour lire ensemble la Bible, l'étudier, prier et adresser leurs louanges au Seigneur; elle faisait leur joie et leur consolation. Tout leur bonheur, c'était de sonder «les choses profondes de Dieu» (1 Cor. 2:10). Voyant ce beau zèle et désireux de propager dans la ville la connaissance de la vérité, Briçonnet fit venir de Paris un certain nombre de disciples de Lefebvre en leur enjoignant de lire au peuple l'Évangile en français; Farel était du nombre. «Le peuple de Meaux

et des environs avait un ardent désir de connaître la voie du salut nouvellement révélée, si que les artisans, comme cardeurs, peigneurs et foulons n'avaient d'autre exercice en travaillant de leurs mains que conférer de la Parole de Dieu et se consoler en icelle. Et spécialement dimanches et fêtes étaient employés à lire les Écritures; en sorte qu'on voyait en ce diocèse reluire une image d'Église renouvelée; les mœurs se réformaient et les superstitions s'en allaient bas»¹. De même, dans la campagne environnante, au moment du repas, les cultivateurs se réunissaient autour de l'un d'eux, qui leur faisait la lecture, tandis qu'ils prenaient leurs aliments.

Des progrès aussi manifestes ne pouvaient qu'irriter au plus haut point les tenants du catholicisme. Ils trouvèrent leur champion dans la personne de Noël Béda, grand maître de la Sorbonne. Animé d'un esprit médiocre et intransigeant, il dénonça les «hérétiques» comme les ennemis de la France. Érasme disait de lui: «En un seul Béda il y a trois mille moines.» «Délivrez-nous de ces nouvelles doctrines», s'écriait le défenseur de l'Église romaine. «Écrasez l'hérésie; sinon cette peste, qui a déjà infecté la ville de Meaux, se répandra dans tout le royaume de France.» Ces attaques furibondes ébranlèrent Briçonnet, dont le caractère n'était pas à la hauteur de ses principes. Il ne manquait pas de piété, ni de zèle, mais se décontenançait en présence du danger. Ce n'était pas — loin de là — un de ces hommes chez qui la fidélité et la constance provoquent, s'il le faut, le sacrifice de leur vie, lorsqu'il s'agit de défendre un principe juste. Briçonnet céda devant l'orage qui grondait toujours plus fort. Pour sauver son existence, sa liberté, ses dignités, son orgueil familial, il renonça à ce qu'il savait être la vérité, puisque le Seigneur lui avait accordé la faveur de la proclamer bien haut pendant un temps. Cepen-

1. Crespin, *Histoire des Martyrs*.

dant, jusqu'en 1525, grâce à la protection du roi, qui hésitait à sévir, aucun acte de persécution sanglante ne fut accompli. L'Évangile se répandit. Après Meaux, on le prêcha à Bourges, à Alençon, à Lyon, à Grenoble. Un petit groupe de chrétiens se réunissait secrètement à Paris.

Lefebvre passa les dernières années de sa vie à la cour de Navarre, où la reine Marguerite lui témoigna toutes sortes d'attentions. Mais ses jours furent assombris par le sentiment de la faiblesse du témoignage qu'il avait rendu au Seigneur. «Notre vénéré maître», raconte Farel, «en était si accablé qu'il ne cessait de répéter: «C'en est fait de moi. Je mérite la mort éternelle, parce que je n'ai pas eu le courage de confesser hardiment la vérité devant les hommes.» Il se lamentait sans relâche, jour et nuit. Notre ami, Gérard Roussel, ne le quittait pas, l'exhortant à reprendre courage et à mettre toute sa confiance dans le Seigneur. Mais Lefebvre répondait invariablement: «Nous sommes condamnés par le juste jugement de Dieu, parce que nous n'avons pas proclamé la vérité à laquelle nous devons rendre témoignage aux yeux de tous.» C'était vraiment un spectacle digne de toute commisération que de voir ce pieux vieillard en proie à un chagrin si amer et à une crainte pareille du jugement de Dieu.»

En effet, comme beaucoup d'autres croyants de son temps, il n'avait pas eu le courage de rompre radicalement avec l'Église romaine. «Les pratiques du culte», écrivit-il une fois, «ne sont, somme toute, que choses extérieures et, qui le sait? sans doute tomberont-elles d'elles-mêmes, pourvu que nous annonçons l'Évangile et attendions les résultats. Notre tâche consiste à purifier la maison de Dieu, et non à la détruire.» Tel était aussi le sentiment de la reine Marguerite; elle en porta la peine, car elle vécut toute sa vie «lasse de tout», écrit un de ses biographes. Malgré son dévouement pour les témoins de la foi, elle ne connut que très peu «l'opprobre de Christ» et se rendait bien compte, elle aussi, de sa culpabilité à cet égard. Mais c'était une enfant de Dieu, on ne saurait en douter un seul

instant, chère au cœur du Seigneur. C'est par amour pour lui qu'elle ne cessa de secourir les siens, non pas seulement matériellement, chose relativement facile pour elle, étant donné la position élevée qu'elle occupait, mais encore en intervenant pour eux auprès du roi et en encourageant par là la haine de la Sorbonne et de toute l'Église catholique. Plus d'une fois sa vie fut en danger. Elle se dépensa sans compter pour les chrétiens. «En vérité, je vous dis: En tant que vous l'avez fait à l'un des plus petits de ceux-ci qui sont mes frères, vous me l'avez fait à moi» (Matt. 25:40).

Une grande joie lui était réservée, celle d'entourer Lefebvre dans ses tout derniers moments: il avait quatre-vingt-douze ans. Le vieillard s'ouvrit à elle des remords qu'il éprouvait: «Comment puis-je», lui dit-il, «paraître devant Dieu, moi qui ai annoncé l'Évangile de son Fils en toute sincérité à beaucoup d'autres; ils ont prêté l'oreille à mes enseignements et, à cause de cela même, ils ont dû marcher à la mort, après avoir enduré d'atroces supplices. Et moi, lâche que je suis, je me suis enfui. Je suis pourtant un vieillard, très avancé en âge. N'ai-je pas assez vécu, et plus qu'assez? Je n'avais point à redouter la mort, au contraire, je devais la souhaiter. Oui, j'ai évité les lieux où j'aurais pu gagner la couronne des martyrs. Je me suis montré honteusement infidèle à l'appel de mon Dieu.»

La reine chercha à l'encourager en l'engageant à s'en remettre à la miséricorde du Seigneur qui connaît les pensées et les intentions du cœur de chacun des siens. Non sans peine, elle parvint à calmer ses angoisses. Là-dessus Lefebvre s'écria: «Eh bien! Il ne me reste plus qu'à m'en aller auprès du Seigneur quand il lui plaira de m'appeler.» Puis, après avoir indiqué brièvement quelles étaient ses dernières volontés, il dit, le visage illuminé d'un sourire paisible: «Maintenant je dois me reposer. Soyez heureux! À Dieu!» Là-dessus il s'étendit sur un lit qui était là et s'endormit. Quand, au bout d'un cer-

tain temps, on chercha à l'éveiller, on constata que son âme avait quitté son enveloppe mortelle pour être pour toujours avec le Seigneur.

Farel garda pour son vieux maître une estime et une affection des plus profondes. On comprend que la pusillanimité de Lefebvre ne pouvait convenir à un homme comme lui, animé d'un zèle ardent pour la cause de l'Évangile, caractère décidé entre tous et ennemi déclaré des demi-mesures, des situations équivoques. Néanmoins il témoigna toujours à Lefebvre une reconnaissance émue et ne manquait jamais l'occasion de rappeler que c'est par son moyen et grâce à la bénédiction du Seigneur, qu'il était arrivé à la connaissance de la vérité. Les deux amis s'étaient rencontrés plus d'une fois à Nérac, la capitale du petit royaume de Navarre, et Marguerite aurait volontiers gardé auprès d'elle le jeune réformateur, mais l'ardeur de son tempérament demandait une existence beaucoup plus active. Farel aimait la lutte; on le trouvait toujours sur le champ de bataille. Quand il avait vaincu l'ennemi sur un point, il laissait à d'autres le soin de reconstruire et passait plus loin, pour affronter de nouveaux combats, dans lesquels bien souvent il risqua sa vie et essuya les pires outrages. Au moment de la mort de Lefebvre, il avait quitté Nérac depuis quelque temps et avait entrepris de longs voyages, après lesquels il résolut d'évangéliser sa propre patrie, le Dauphiné. Trois de ses frères furent convertis par son moyen et il trouva bien d'autres sujets d'encouragement qui l'engagèrent à parcourir le pays en long et en large, annonçant l'Évangile, insistant «en temps et hors de temps» (2 Tim. 4:2) et dévoilant au grand jour les erreurs enseignées par l'Église romaine. Les prêtres soulevèrent le peuple contre lui, cherchèrent à l'arrêter. Mais il connaissait à fond la contrée; les rochers et les cavernes n'avaient pas de secrets pour lui et, chaque fois que ses adversaires croyaient le saisir, il leur échappait pour reparaître ailleurs, prêchant la grâce de Dieu sans trêve ni repos, au bord des torrents comme dans les

endroits les plus reculés et les plus sauvages. C'est probablement à son travail qu'est due la conversion d'un jeune homme, Antoine Boyve, plus connu sous le nom de Froment qui, plus tard, joua un rôle très utile pour propager la Réforme à Genève.

Farel poursuivit son activité dans le Dauphiné pendant plusieurs mois. «On m'avait mis en garde», raconte-t-il, «contre les artifices de Satan et contre les supplices de tout genre qui m'attendaient. Ils n'ont pas manqué; ils furent même plus douloureux que je ne m'y attendais. Mais j'ai Dieu pour Père; il a pourvu à tout et il me donnera la force dont j'aurai toujours besoin.»

Béda n'avait pas oublié ce «brandon de discorde» qui lui échappait sans cesse. Il suscita contre lui l'évêque de Gap qui se mit en quête du réformateur. «Voulant prêcher, il ne fut pas admis, parce qu'il n'était ni moine ni prêtre... De là il fut déchassé, voire fort rudement tant par l'évêque que par ceux de la ville, trouvant étrange sa doctrine, sans jamais en avoir ouï parler.» Farel demeura insaisissable, mais il finit par quitter le Dauphiné pour prêcher dans les Cévennes. Traqué par ses ennemis, il passa en Guyenne, puis en Navarre, mais, apprenant que le réseau tissé autour de lui se resserrait de plus en plus, il gagna le nord de la France, afin de pouvoir au besoin se réfugier en territoire bernois. Il séjourna quelque temps dans la principauté de Montbéliard, où le duc, Ulrich de Wurtemberg, l'accueillit avec bienveillance. Il se mit à répandre la vérité, dans la ville et la campagne, avec son impétuosité méridionale et son zèle missionnaire, fait d'énergie et d'audace. Comme toujours, il rencontra une résistance furibonde de la part du clergé; rien n'y fit, pas même l'intervention de son ami Œcolampade, qui l'exhorta à la prudence. Après deux ans d'une activité débordante, il partit pour un autre champ de travail, mais il laissait après lui bien des âmes converties et le fruit de son labeur se constate de nos jours encore dans toute cette région. C'est au cours de son séjour à Montbéliard que

Farel rédigea un admirable petit livre intitulé: *Summaire et briefve declaration d'aulcuns lieux fort necessaires à ung chascun chrestien*, qu'on peut considérer comme le premier catéchisme publié en langue française; il précéda de cinq ans celui de Luther.

De Montbéliard Farel se rendit à Metz, où il ne réussit pas à s'implanter, puis à Strasbourg, enfin à Berne. Ici s'ouvre la seconde phase de son activité, qui remplit presque tout le reste de sa vie et se déroula essentiellement en Suisse romande. On en trouvera le détail plus loin.

Sous l'influence de sa sœur, François Ier avait, on l'a vu, prêté tout d'abord une attention sympathique à la prédication de l'Évangile. Mais il dut bientôt se rendre compte qu'il avait à choisir entre le chemin du Seigneur et celui du monde; on ne peut servir deux maîtres. Or il était d'un caractère mobile et changeant. Un historien dit de lui: «La constance et la fermeté lui manquèrent toujours et il se laissa conduire par les événements plutôt qu'il ne les dirigea.» Avec cela, grand ami des plaisirs, refusant de renoncer à aucun prix à sa vie désordonnée, il se détourna, le sachant et le voulant, de la voie du salut, pour suivre celle de ses instincts pervers. D'autre part, comme les réformés mettaient l'autorité de Dieu au-dessus de la sienne, se déclarant ainsi opposé à la doctrine de la monarchie absolue, le roi prétendait voir en eux des ennemis de sa souveraineté. Et pourtant la Parole de Dieu lui donnait toute satisfaction: « Craignez Dieu; honorez le roi » (1 Pierre 2:17). « Mon fils, crains l'Éternel et le roi » (Prov. 24:21).

C'est sous son règne que commencèrent les persécutions, à Meaux en tout premier lieu, cela se comprend. Là vivait un cardeur de laine, Jean Leclerc. Peu instruit dans la science courante, il avait

lu avec grand soin la Bible, s'en était vraiment nourri, et il finit par jouer le rôle d'un pasteur dans le petit troupeau des enfants de Dieu. Ardemment désireux de défendre les intérêts du Seigneur, il n'y mit pas toujours la sagesse voulue. Un jour, justement indigné de voir affichée une bulle d'indulgence aux portes de la cathédrale, il l'arracha et mit à la place un écrit où le pape était désigné sous le nom d'antichrist. Il fut aussitôt découvert, arrêté, puis conduit à Paris, fouetté trois jours de suite dans les rues. Après ce supplice, on le marqua au front d'un fer rouge, puis on le bannit. Au moment où on lui infligeait ce cruel supplice, sa mère se trouvait là, tout près de lui et s'écria d'une voix que toute la foule entendit: «Gloire à Jésus Christ et à sa marque» Leclerc partit pour l'exil. On le retrouve à Metz où son zèle mal éclairé l'entraîna à une nouvelle imprudence. À quelque distance de la ville se trouvait une chapelle, contenant des images de la Vierge et de différents saints; une procession solennelle s'y rendait chaque année. La nuit avant cette cérémonie, Leclerc brisa toutes ces statues. On ne tarda pas à le désigner comme l'auteur de ce sacrilège et il fut brûlé vif après avoir subi les tortures les plus atroces. «Il n'y eut homme», dit Crespin, «qui ne fut ému et étonné, voyant une constance si grande que Dieu donna à un sien serviteur.»

Il en fut de même pour Louis de Berquin, un gentilhomme, érudit, homme de la cour, ami du roi. Il écrivit contre les erreurs de la Sorbonne, mais sans attaquer qui que ce fût. Une perquisition faite chez lui amena la découverte de livres de Martin Luther. Aussi le conduisit-on en prison. François Ier était en ce moment prisonnier à Madrid à la suite de sa défaite à Pavie; à son retour il apprit les traitements infligés à ce gentilhomme, qu'il estimait hautement. Sur l'ordre du roi, Berquin recouvra la liberté. François Ier exigea que l'affaire se traitât devant son conseil: on obséda l'accusé; il se défendit contre l'imputation d'hérésie. «Ce qu'il croyait, ce qu'il avait écrit, n'était-ce pas la vérité, telle que

l'enseignait la Parole de Dieu?» Mais il ne s'agissait pas de la Parole de Dieu; il s'agissait de l'Église de Rome. L'acharnement des adversaires redoubla. À trois reprises, grâce à l'intercession de Marguerite auprès de François Ier, Berquin recouvra la liberté: le roi n'était pas fâché de montrer au clergé qu'il devait s'incliner devant le roi de France. Cependant la Sorbonne finit par l'emporter. Profitant d'une courte absence du souverain, elle fit monter sur le bûcher le fidèle témoin du Seigneur. «Ce fut fait et expédié en grande diligence, afin qu'il ne fût secouru ni du roi, ni de Madame la Régente, qui étaient lors à Blois.»

Malheureusement les réformés manquèrent trop souvent de mesure. Au lieu de s'attendre à Celui qui tient toutes choses dans ses mains, impatients de l'opposition qu'ils rencontraient, ils se laissèrent aller à agir par eux-mêmes, oubliant cette exhortation du Seigneur: «Remets ta voie sur l'Éternel, et confie-toi en lui; et lui, il agira, et il produira ta justice comme la lumière, et ton droit comme le plein midi» (Ps. 37:5-6). C'est là sans doute une des raisons pour lesquelles la Réforme n'a jamais pu prendre pied définitivement en France. Décidés à frapper un grand coup, ils résolurent de proclamer nettement leur foi en affichant dans tout le royaume des «placards», contenant un réquisitoire virulent contre «les horribles, grands et imputables abus de la messe papale». Ce long document se termine par ces mots cinglants: «La vérité les a abandonnés (les membres du clergé), elle les menace, elle les traque, elle les remplit d'effroi; leur royauté sera bientôt abolie à jamais.» On ne saurait contester la vérité de ces assertions, mais ce n'était certes pas la volonté du Seigneur que de recourir à des moyens aussi violents.

Un de ces placards fut apposé, par la main d'un ennemi sans doute, sur la porte de la chambre du roi. On conçoit son indignation. Sur son ordre des poursuites s'engagèrent immédiatement contre les

réformés. Il n'y eut qu'un cri: «Mort aux hérétiques! Le roi le veut!» De tous côtés ce furent condamnations et exécutions sans pitié. Les suspicions tombèrent même sur l'entourage du roi: «S'il veut extirper l'hérésie, qu'il commence par sa propre cour et par ses propres parents.» Ces expressions désignaient très clairement Marguerite de Navarre; sommée de comparaître à Paris, elle n'hésita pas un instant à s'y rendre, confiante dans l'intégrité de ses desseins, dans l'affection que lui portait le roi. Pour la première fois peut-être de sa vie, elle trouva au palais du Louvre un accueil sévère et glacial. Son frère l'accabla de reproches à cause des maux que l'hérésie, qu'elle encourageait, amenaient dans tout le royaume de France. Marguerite contint ses larmes et tint tête avec calme, mais fermement, aux arguments avancés. Elle osa même insinuer que ces calamités étaient dues bien plutôt à l'intolérance et au fanatisme des adversaires de l'Évangile. François se radoucit et consentit à révoquer la sentence prononcée contre trois prédicateurs réformés. Très peu de jours après, elle repartit pour Nérac.

En effet, les supplices ordinaires ne suffisaient plus à assouvir la haine du clergé. Il exigeait qu'on y ajoutât le spectacle d'une grande protestation publique en présence d'une foule immense qui remplit les rues de Paris, tandis que des milliers de spectateurs occupaient jusqu'aux toits des maisons. Par les portes de Notre Dame, largement ouvertes, on vit sortir un cortège majestueux, comprenant tous les plus hauts dignitaires de l'Église: archevêques, évêques, cardinaux, revêtus de leurs insignes, moines et religieux. Les reliques les plus vénérées, un morceau soi-disant de la vraie croix, un clou, un fragment de la lance qui transperça le flanc du Seigneur, la tête du roi saint Louis, attiraient les regards. Toute la cour suivait, derrière François Ier, à pied, tête nue malgré le froid rigoureux (c'était le 29 janvier 1535), portant à la main un cierge allumé. Près de lui ses trois fils, les magistrats et les plus hautes

notabilités de l'état. La procession serpenta dans les rues et passa sur la place de Grève où six réformés, garrottés aux poteaux, attendaient que le roi lui-même mît le feu à leurs bûchers.

De retour à Notre-Dame, François Ier prit place sur un trône élevé et prononça, contre les doctrines évangéliques, un discours respirant la haine la plus acerbe. «Si», ajouta-t-il, «Mon bras était infecté de cette peste, je le couperais. Si un de mes enfants osait embrasser ces théories, s'il se permettait d'en faire profession, je le sacrifierais moi-même à la justice de Dieu et à ma propre justice.» On a peine à concevoir un pareil aveuglement satanique. Cédant aux conseils odieux qu'on lui prodiguait, François Ier se mit en rébellion ouverte avec la vérité et y entraîna tout son royaume à sa suite.

Dès lors la France fut livrée à tous les plus atroces raffinements de cruauté que pouvait inspirer la puissance diabolique ainsi déchaînée. On ignorait systématiquement les ménagements qu'aurait dû dicter la plus élémentaire prévoyance politique. On se donnait pour but, semblait-il, de tuer par plaisir, sans se préoccuper des conséquences proches ou lointaines que pouvaient engendrer ces pratiques barbares. Très sûrement la royauté française en a payé la peine lorsque triomphèrent les éléments furi-bonds de la Révolution de 1789.

De tous ces actes de persécutions, le plus féroce peut-être fut celui dirigé contre les Vaudois de Provence. Comme leurs homonymes des vallées du Piémont, ils suivaient les enseignements du Seigneur. Il n'en fallut pas davantage pour déchaîner sur eux un homme altéré de sang, le baron d'Oppède qui avait, paraît-il, à assouvir quelque vengeance particulière. À la tête d'une bande de soldats mercenaires, formés au brigandage dans les guerres dont l'Italie fut sans cesse le théâtre, il se jeta sur d'innocentes populations qu'il fit massacrer en masse: hommes, femmes, vieillards, enfants. Quelques-uns

seulement furent épargnés, pour aller ramer sur les galères du roi. À Cabrières, bourg fortifié, une soixantaine de paysans attendaient de pied ferme les assaillants derrière leurs remparts. Pour en venir à bout plus facilement, Oppède leur promit la vie s'ils se rendaient. Croyant à sa bonne foi, les assiégés ouvrirent leurs portes; au même instant, ils furent hâchés, l'église envahie et tous ceux qui y avaient cherché refuge, femmes, enfants, malades, subirent le même sort. Les fugitifs erraient dans les montagnes couvertes de neige, sans pain, sans abri. Les plus valides gagnèrent les vallées du Piémont et y rejoignirent leurs frères dans la foi; d'autres périrent de misère. Un petit nombre, après le départ des massacreurs, se rapprochèrent de leurs cabanes en ruines, les relevèrent, et, peu à peu, on vit dans ces mêmes localités, si horriblement dévastées, des chrétiens se réunir pour chanter les louanges du Seigneur.

François Ier ne prétendait pas qu'on se livrât à de pareils excès. Informé des événements de Provence, il voulut faire punir sur le champ Oppède et ses principaux officiers; le cardinal de Tournon, un des mauvais génies du temps, l'en dissuada. Cependant, comme toutes les règles de la guerre et les principes de la plus élémentaire humanité avaient été foulés aux pieds, Oppède et quelques autres furent cités devant le parlement de Paris. Le procès dura cinq ans. Grâce aux influences cléricales, le chef de cette sanglante expédition fut acquitté.

Le souvenir de la croisade contre les Vaudois poursuivit François Ier jusque dans ses derniers moments. Au cours de son affreuse agonie, on l'entendait gémir; puis il sursautait, comme saisi d'effroi. Sur son visage on voyait passer une ombre sinistre; il semblait contempler un spectacle terrifiant, invisible pour son entourage. Puis un tremblement violent le gagnait et il laissait échapper ces

mots entrecoupés: «Ce n'est pas ma faute; on a outrepassé mes ordres.» N'était-ce pas sa conscience qui parlait, bourrelée de remords?

Deux ans plus tard, Marguerite de Navarre le suivait dans la tombe, pleurée de ses sujets qui se rappelaient cette parole de leur reine bien-aimée: «Rois et princes ne sont point les maîtres de leurs peuples, mais des ministres, institués par Dieu pour les soutenir et les protéger.» Marguerite fut la grand-mère du futur roi, Henri IV.

C'est ici le lieu de citer ces vers composés par Marguerite de Navarre après le supplice de Louis de Berquin:

*Réveille-toi, Seigneur Dieu,
Fais ton effort,
Et viens venger en tout lieu
Des liens la mort.
Tu veux que l'Évangile
Soit prêché par tous les tiens
En château, bourgade et ville,
Sans que l'on cède rien.
Donne donc à tes servants
Cœur ferme et fort
Et que d'amour tous fervents
Aiment la mort.*

JEAN CALVIN. Années de jeunesse

Issu d'une honorable famille de Noyon en Picardie, où il naquit le 10 juillet 1509, Jean Calvin fut destiné dès son enfance à l'Église; tout jeune encore on le voit doté d'une charge ecclésiastique. À Paris il commença les hautes études dans une école où il eut pour maître le savant Mathurin Cordier, auquel il confia plus tard la direction du Collège de Genève. Cordier n'adhéra à la Réforme qu'ultérieurement, mais il en suivait attentivement l'évolution et il est très possible qu'il initia son élève aux idées nouvelles. Ce pédagogue chrétien s'élevait éloquemment contre les mauvais traitements infligés aux enfants et voulait qu'on leur apprît «à aimer Christ, à respirer Christ». «Le nom de Jésus Christ! Verse-le comme goutte à goutte dans l'âme de tes élèves; introduis-le, fais-le pénétrer en elle!» Plus tard le jeune homme fut transféré au collège Montaigu, de tendances plus cléricales, et où régnaient un ascétisme sévère et une saleté indescriptible. Érasme y avait étudié jadis et Ignace de Loyola, qui fonda plus tard l'ordre des Jésuites, y entra l'année même où Jean Calvin le quittait. Il fut aussi en contact avec Robert Olivétan, un des futurs traducteurs de la Bible; ce fut, dit-on, le premier que Calvin entendit la prêcher ouvertement.

Quelques années plus tard, soit pour obéir au désir de son père qui cherchait à donner à son fils une carrière vraiment lucrative, soit parce qu'il suivait un penchant naturel de son esprit, Calvin abandonna la théologie pour les études juridiques à Orléans et à Bourges. Passionné de cette nouvelle discipline, il fit des progrès si rapides qu'au bout d'un an, dit Théodore de Bèze, «on ne le tenait déjà plus pour écolier, mais pour enseigner». Il est très certain que la rigueur des méthodes juridiques convenait à l'intelligence de Calvin, porté à tout envisager sous le signe de la raison; les règles strictes qu'il imposa dans la suite à la ville de Genève en portent le reflet. Il fréquenta assidûment les cours de Mel-

chior Wolmar, helléniste éminent, qui interprétait tour à tour les auteurs profanes et, moins publiquement, la Bible qu'il avait appris à connaître en Allemagne. On y trouvait, disait-il, la réponse à tous les problèmes, le remède à tous les abus, le repos pour les âmes travaillées, celles des savants comme celles des gens du peuple.

Quelle réaction produisirent sur Calvin les leçons de son érudit professeur? C'est presque impossible à déterminer. Au rebours de Luther qui se complaisait à narrer ses expériences personnelles, Calvin, imprégné d'une humilité profonde, craignant de porter atteinte à la gloire de Dieu en vantant l'homme, cachait autant que possible ce par quoi il avait passé, disant: «Vrai est que je n'aime pas à parler de moi.» Dans la préface de son *Commentaire sur les Psaumes*, le seul de tous ses ouvrages où il donne des détails sur lui-même, il se contente de rappeler qu'il fut d'abord, «plus que personne attaché aux superstitions papales», mais aucune date, aucune précision. Voici tout ce qu'il rapporte sur son état spirituel à cette époque: «J'estois bien éloigné d'avoir ma conscience certaine. Toutes les fois que je descendois en moi ou que j'élevois mon cœur à Dieu, une si extrême horreur me surprenoit qu'il n'y avoit purifications ni satisfactions qui m'en pussent guérir. Et tant plus je me considérois de près, tant plus rudes aiguillons pressoient ma conscience, tellement qu'il ne me demeuroit d'autre confort, sinon de me tromper moi-même en m'oubliant.» Mais le Seigneur eut pitié de lui. «Dieu, quoique je fusse si obstinément adonné aux superstitions papales qu'il estoit bien malaisé qu'on pût me tirer de ce borbier profond, dompta et rangea mon cœur à docilité par une conversion subite, lequel, eu égard à l'âge, estoit par trop endurci en telles choses... Ayant donc reçu quelque goût et connaissance de la vraie piété, je fus incontinent enflammé d'un si grand désir de profiter, qu'encore que je ne quittasse pas tout à fait les autres études, je m'y employais plus mollement.»

Dans l'*Épître à Sadolet*, Calvin fait figurer un «homme du peuple» qui raconte sa conversion à l'Évangile de la grâce de Dieu en des termes où l'on entend sans doute un écho des sentiments que l'auteur avait éprouvés lui-même: «Une fois la doctrine du salut présentée, moi, offensé de cette nouveauté, à grand-peine ai-je voulu prêter l'oreille, et si je confesse qu'au commencement j'y ai vaillamment et courageusement résisté... Une chose y avoit qui me gardoit de croire ces gens-là: c'étoit la révérence de l'Église.» Quand enfin son esprit s'ouvre à la vérité, «estant véhémentement consterné et éperdu pour la misère en laquelle j'estois tombé et plus encore pour la connaissance de la mort éternelle qui m'estoit prochaine, je n'ai rien estimé m'estre plus nécessaire, après avoir condamné en pleurs et en gémissements ma façon de vivre passée, que de me rendre et retirer à mon Seigneur et Sauveur.»

Les amis de Calvin se rendirent bientôt compte du changement qui s'était opéré en lui. On l'avait vu remplacer ses professeurs à l'occasion; on le pressa maintenant d'instruire ceux — et ils étaient nombreux — qui se préoccupaient des vérités éternelles. «J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé» (Ps. 116:10): cette parole se réalisait pour lui, malgré son caractère timide et fuyant. Voici ce qu'il en raconte lui-même: «Avant que l'an passât, tous ceux qui témoignaient quelque désir de la pure doctrine se rangeoient vers moi pour apprendre, bien que je ne fisse quasi que commencer moi-même.» Il en était «tout ébahi», d'autant, ajoute-t-il, «qu'étant d'un naturel un peu sauvage et honteux, j'ai toujours aimé repos et tranquillité. Je commençai donc à chercher quelque cachette et moyen de me retirer des gens; mais tant s'en faut que je vinsse à bout de mon désir, qu'au contraire toutes retraites et lieux à l'écart m'estoient comme écoles publiques.»

Le chemin s'ouvrait si clairement devant Calvin qu'il s'y engagea résolument. Il renonça à ses études juridiques, retourna à Noyon pour rompre les derniers liens extérieurs qui le rattachaient encore à l'Église romaine et vint se fixer à Paris où sévissaient de violentes persécutions. Les chrétiens se réunissaient dans des assemblées secrètes. Calvin y prit une part active, prêchant avec une autorité qui ranimait la confiance. Il terminait volontiers ses discours par ces mots de Rom. 8:31: «Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?» Un catholique militant, ennemi déclaré de la Réforme, Estienne Pasquier, rend témoignage en ces termes à l'infatigable activité de Calvin et à son influence déjà très répandue: «Au milieu de ses livres et de son étude, il estoit d'une nature remuante le possible pour l'avancement de sa secte. Nous vîmes quelquefois nos prisons regorger de pauvres gens abusés, lesquels sans cesse il exhortoit, consolait, confirmoit par lettres, et ne manquoit de messagers auxquels les portes estoient ouvertes, nonobstant quelques diligences que les geôliers apportassent au contraire. Voilà les procédés qu'il tint au commencement, par lesquels il gagna pied à pied une partie de notre France.»

Une circonstance imprévue attira l'attention sur lui. Un de ses amis, Nicolas Cop, recteur de l'Université de Paris, devait, selon l'usage, prononcer un discours dans une église le jour de la Toussaint. Très embarrassé, il pria Calvin de le lui composer. «Ce fut», raconte Théodore de Bèze, «une oraison tout autre que coutume n'estoit.» En effet la justification par la foi y était nettement proclamée, au détriment du mérite des œuvres. La Sorbonne s'émut. Cop jugea opportun de s'enfuir à Bâle. Quant à Calvin, dont on connaissait la responsabilité dans cette affaire, il s'échappa par une fenêtre, déguisé en vigneron, et gagna le midi de la France. À peine avait-il quitté la maison que la police faisait une perquisition dans sa chambre et y saisissait tous ses papiers, ce qui entraîna des poursuites judiciaires contre lui.

Au cours de l'année qui suivit, il mena une vie errante qui le conduisit à Angoulême, où il séjourna quelque temps chez un de ses amis, puis il passa à Nérac, à la cour hospitalière de Marguerite de Navarre, qui lui fit un accueil très sympathique et chercha à le retenir. Le vieux Lefebvre joignit ses instances à celles de la reine: Farel venait de partir et le vieillard, découragé, se demandait qui Dieu susciterait pour relever le flambeau de la vérité, lorsque Calvin arriva. Les deux chrétiens ne tardèrent pas à se lier d'une amitié profonde, tout en différant d'avis quant à la marche à suivre. Lefebvre croyait en effet à la régénération de l'Église par elle-même et aurait voulu garder son nouvel ami auprès de lui pour collaborer à cette œuvre. Mais Calvin voyait la complète inanité d'une entreprise pareille; il convainquit Lefebvre qu'il n'existait qu'un remède, radical: démolir avant de reconstruire, mettre la hache au pied de l'arbre et l'abattre résolument.

C'est pour cette raison que le paisible séjour de Nérac ne convenait pas au jeune réformateur, bouillant du besoin d'agir promptement et énergiquement. Il quitta donc Lefebvre qui le vit partir avec regrets, sachant bien qu'ils ne se rencontreraient plus ici-bas, et retourna à Paris, pour n'y rester que peu de temps, car il ne fallait pas attirer l'attention de la police. Le scandale des placards avait provoqué un violent regain de persécutions et l'affaire Cop était encore dans toutes les mémoires. Calvin jugea donc opportun de chercher un asile où il pût reprendre et continuer tranquillement ses études et se dirigea sur Strasbourg dans le plus grand dénuement: un des serviteurs qui l'accompagnait s'était enfui en dérobant la «bougette», petite sacoche qui contenait le peu d'argent que Calvin possédait. À Strasbourg son ami Bucer lui offrait une hospitalité pleine de charme. Mais Bâle l'attirait plus encore; il s'y rendit au commencement de février 1535, «afin que là», dit-il, «je puisse vivre à requoy (en repos) en quelque coin inconnu, comme je l'avois toujours désiré». Mais le Seigneur ne lui accorda

jamais ce loisir propice aux savantes études. Il écrit à ce propos: «Cependant que j'avois toujours ce but de vivre en privé sans estre connu, Dieu m'a tellement promené et fait tournoyer par divers changements que toutefois il ne m'a jamais laissé de repos en lieu quelconque jusqu'à ce que, malgré mon naturel, il m'a produit en lumière, et fait venir en jeu, comme on dit.»

En France les persécutions sévissaient avec violence pour les justifier aux yeux des gens mal avertis, on calomniait les réformés en les faisant passer pour des «anabaptistes et gens séditieux qui renversaient tout ordre politique». C'est pour les défendre contre ces imputations odieuses que Calvin entreprit de présenter un exposé succinct de leurs doctrines, intitulé *Institution de la Religion chrétienne*, publié à Bâle en latin dans un petit volume, traduit plus tard en français, puis développé jusqu'à devenir un véritable monument d'apologétique.

La place manque ici pour analyser, même sommairement, cet énorme ouvrage qui contient un exposé complet fortement charpenté, de la doctrine évangélique. Quoique, sur plus d'un point, il y ait des réserves sérieuses à formuler, il ne faut pas oublier qu'au moment où le livre parut, la Réforme en était encore à ses tout premiers débuts; on manquait des lumières qui nous ont été révélées depuis. La tournure d'esprit de l'auteur, si profondément imprégnée de logique, l'a maintes fois amené à des déductions opposées à la révélation divine. Ainsi on y trouve développée tout au long la triste théorie de la prédestination. Mais il n'en reste pas moins que l'*Institution chrétienne*, comme on la dénomme habituellement, rendit aux réformés du XVI^e siècle des services inappréciables. Elle fut, dans les mains de Dieu, un instrument merveilleux pour fortifier leur foi et les éclairer, car, — on ne saurait assez y insister, — ils avaient tout à apprendre. Dans sa préface, Calvin dédie son ouvrage à François

Ier; le roi, assure-t-on, ne se donna pas même la peine de la lire. Il vaut la peine d'en citer quelques extraits:

«Il m'a semblé expédient», écrit Calvin, «de faire servir ce présent livre, tant d'instruction à ceux que j'avois délibéré d'enseigner, qu'aussi de confession de foi envers vous, Sire, afin que vous connoissiez quelle est la doctrine contre laquelle d'une telle rage sont enflambés ceux qui par feu et par glaive troublent aujourd'hui votre royaume... Bien sais-je de quels horribles rapports ils ont rempli vos oreilles et votre cœur... assavoir qu'elle ne tend à autre fin sinon que tous règnes et polices soient ruinés, la paix troublée, les lois abolies. Je ne demande donc point sans raison que vous veuillez prendre la connoissance entière de cette cause. ...J'entreprends la cause commune de tous les fidèles, et même celle du Christ, laquelle aujourd'hui est en telle manière déchirée et foulée en votre royaume qu'elle semble être désespérée... car la puissance des adversaires de Dieu a obtenu que la vérité de Christ soit cachée et ensevelie comme ignominieuse, et que la pauvre Église soit ou consumée par morts cruelles, ou déchassée par bannissements, ou tellement étonnée par menaces et terreurs qu'elle n'ose sonner mot..Et cependant nul ne s'avance qui s'oppose en défense contre telles furies. Et s'il y en a aucuns qui veulent paroistre très fort favoriser la vérité, ils disent qu'on doit pardonner à l'imprudence et ignorance de simples gens, car ils parlent en cette manière, appelant imprudence et ignorance la très certaine vérité de Dieu.» Que le roi écoute donc, non pour faire grâce aux victimes, mais pour se convertir lui-même à la vérité, qui ne peut pas ne pas devenir claire à qui l'écoute. S'il n'écoute pas, malheur à lui, car «on s'abuse si on attend longue prospérité en un règne qui n'est point gouverné du sceptre de Dieu, c'est-à-dire sa sainte Parole.» Le roi la repoussera-t-il parce que ceux qui la lui prêchent sont «pauvres gens et de mépris?» Pauvres ils sont en effet, misérables, mais devant Dieu,

comme tous les hommes, en qualité de pécheurs, et c'est pour cela qu'ils s'attachent à cette doctrine qui fait leur force, leur richesse, leur joie, celle du salut par la foi, doctrine, ajoute Calvin, qui «n'est pas nôtre, mais du Dieu vivant et de son Christ». Elle se résume en un seul point: le salut par Jésus, par Jésus seul. Que le roi daigne au moins lire le livre que l'auteur lui présente, et son courroux tombera. «Par icelle je n'ai prétendu composer une défense, mais seulement adoucir votre cœur, lequel, combien qu'il soit à présent détourné et aliéné de nous, j'ajoute même enflambé, toutefois j'espère que nous pourrions regagner sa grâce, s'il vous plaît une fois, hors d'indignation et courroux, lire cette nôtre confession... Mais si au contraire les détractions des malveillants empêchent tellement vos oreilles que les accusés n'aient aucun moyen de se défendre, et si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent toujours cruautés par prisons, fouets, géhennes, coupures, brûlures, nous, certes, comme brebis dévouées à la boucherie, serons jetés en toute extrémité, tellement néanmoins qu'en notre patience nous posséderons nos âmes et attendrons la main forte du Seigneur, laquelle, sans doute, se montrera en sa maison et apparaîtra armée, tant pour délivrer les pauvres de leur affliction, que pour punir les contempteurs qui s'égayent si hardiment à cette heure. Le Seigneur, Roi des rois, veuille établir votre trône en justice et votre siège en équité!»

Peu après la publication de l'*Institution chrétienne*, Calvin entreprit un voyage sur lequel malheureusement nous ne savons que peu de choses. Répondant à l'appel de la duchesse de Ferrare, Renée de France, fille de Louis XII, il se rendit dans cette ville et noua avec la duchesse des relations épistolaires d'estime affectueuse que seule la mort du réformateur interrompit. Il ne cessa de diriger et d'exhorter sa royale correspondante avec cette franchise admirable et il eut la joie d'apprendre sa conversion peu après qu'elle fut rentrée en France. Peu auparavant Calvin lui avait écrit. «Quoi qu'il en

soit, c'est par trop languir, Madame, et si vous n'avez pitié de vous, il est à craindre que vous ne cherchiez trop tard remède à votre mal. Outre ce que Dieu vous a de longtemps montré par sa parole, l'âge vous avertit de penser que votre héritage et repos éternel n'est pas ici-bas. Et Jésus Christ vaut bien de vous faire oublier tant France que Ferrare.» C'est à Renée que Calvin adressa sa toute dernière lettre (4 avril 1564): «Madame», écrit-il, «je vous prierai me pardonner si je vous écris par la main de mon frère, à cause de la foiblesse en laquelle je suis et des douleurs que je souffre... Je vous prierai aussi de m'excuser si cette lettre est courte auprès de la vôtre...»

De Ferrare Calvin regagna la Suisse en passant par la vallée d'Aoste où l'Évangile se répandait rapidement, mais la haine du clergé le contraignit à une fuite précipitée. Traqué de près par ses adversaires, il aurait dû franchir le haut col de la Fenêtre de Bagnes; mais cette assertion paraît controuvée.

Puis nous retrouvons Calvin à Noyon où il avait à mettre en ordre des affaires domestiques, sans que nous sachions comment il avait réussi à rentrer en France. Il reprit, aussi vite que possible, le chemin de Bâle, accompagné d'une de ses sœurs, Marie, et d'Antoine, le seul frère qui lui restât et qui allait être le compagnon obscur, mais dévoué, de sa vie. Ils se proposaient de gagner Bâle par l'Allemagne; la guerre qui venait de se rallumer entre François Ier et Charles Quint les en empêcha et les contraignit à suivre la route de France. Telles sont les voies de Dieu qui conduit ses serviteurs par des chemins qu'ils ne prévoient ni ne comprennent.

C'est ainsi que Calvin arriva à Genève.

Premier séjour à Genève

Au XIV^e siècle les bourgeois de Genève avaient acquis des franchises qu'ils défendaient avec une âpreté et une vivacité particulières, soit contre l'évêque, soit contre la maison de Savoie qui convoitait la possession de la ville, place de commerce intéressante et point stratégique de grande valeur. Deux partis s'y formèrent: celui des *mamelous*, partisans des Savoyards, et celui des *Eiguenots*¹, leurs adversaires farouches. Grâce à l'appui des premiers, le duc parvint à occuper momentanément la vaillante cité, mais les vengeances féroces qu'il exerça contre ses ennemis les provoquèrent à la résistance. Le duc quitta Genève pour n'y plus jamais rentrer. Les Genevois conclurent une alliance avec Fribourg d'abord, plus tard avec Berne.

Plusieurs indices donnent à croire qu'à ce moment-là déjà l'idée d'une Réforme travaillait les esprits, elle trouvait un terrain propice chez ceux qui redoutaient l'autorité épiscopale et comme les évêques dépendaient étroitement de la maison régnante en Savoie, on voit que le mouvement religieux se compliquait de tendances politiques. D'autre part le gouvernement bernois avait confié à Guillaume Farel le soin d'évangéliser les contrées qui lui étaient échues après les guerres de Bourgogne; il parcourut donc le pays de Vaud, visita Neuchâtel, où Berne prétendait avoir des intérêts, puis se rendit aux Vallées vaudoises du Piémont. À son retour il s'arrêta à Genève en 1532. Son apparition y suscita un tumulte effroyable; le clergé qui était nombreux (300 prêtres et moines pour une population de

1. Ce mot est l'allemand *Eidgenossen*, «ceux qui sont liés par serment». Il a donné en français *huguenots*.

12.000 habitants) veillait à ne pas se laisser déposséder de son influence. Un témoin oculaire nous renseigne en termes pittoresques sur l'état des esprits:

«Que vas-tu faisant ça et la, troublant toute la terre?» demandait rudement à Farel l'orateur des prêtres rassemblés chez le vicaire de l'évêque. «Qui t'a fait venir en ceste ville? Dis-nous, de quelle autorité prêches-tu? Pourquoi es-tu venu troubler ceste ville? — Ce n'est pas moy qui ay troublé la terre, ne ceste ville», répondit Farel, «mais ce a esté vous et les vostres, qui avez troublé non seulement ceste ville, mais tout le monde par vos traditions et inventions humaines et vies tant dissolues.» A l'ouïe de ces reproches, les ecclésiastiques se précipitèrent sur lui, furieux. «Il a blasphémé», disaient-ils. «Nous n'aurons plus faulte de tesmoins, il est digne de mort. Au Rhône! Il vault beaucoup mieux que ce meschant Luther meure que de troubler ainsi tout le peuple.» On tira sur lui un coup «d'acquebute» dans la rue, mais il n'en fut pas atteint, au grand regret de l'auteur de ce récit. Deux jours après son arrivée, Farel dut quitter Genève par le lac.

Un de ses compatriotes, Antoine Froment, le remplaça. Pour ne pas exciter de soupçons, il ouvrit une école où, tout en enseignant à lire à ses élèves, il leur expliquait les Écritures. Surpris de cette innovation, les parents se mirent à accompagner leurs enfants, bientôt si nombreux que la salle ne put plus les contenir. Alors Froment sortit dans la rue et, le 1er janvier 1533, il prêcha sur ce texte: «Soyez en garde contre les faux prophètes qui viennent à vous en habits de brebis, mais qui au-dedans sont des loups ravissants» (Matt. 7:15). Après cette prédication, les autorités défendirent de prêcher dans Genève sous peine de trois coups de corde et Froment fut contraint de s'éloigner en présence de l'irritation que montraient les partisans de l'ancienne tradition religieuse. Pendant un certain temps le mouvement sembla hésiter, mais Berne lui donna une impulsion nouvelle en déclarant au gouvernement

genevois qu'il mettait comme condition au maintien de l'alliance récemment contractée la libre prédication de l'Évangile dans la ville. L'évêque, effrayé, s'en alla; comme le duc, il ne revint pas.

La fermentation religieuse devenant de plus en plus intense, Fribourg, fidèle à ses principes catholiques, rompit avec Genève. Farel s'y présenta à nouveau, accompagné de Viret et de Froment. Ils ouvrirent des débats publics auxquels, au début, aucun membre du clergé catholique ne daigna assister; l'ignorance des prêtres était telle qu'ils n'osaient pas affronter le combat, car Farel leur opposait inexorablement l'Écriture Sainte qu'ils connaissaient encore moins que n'importe quoi. Quelques ecclésiastiques se hasardèrent enfin à entrer en lice, parmi eux un savant dominicain, docteur en Sorbonne. Ce fut sans succès pour leur cause et, après quatre semaines de débats, la Réforme triomphait à Genève. Farel invita les magistrats à se prononcer en faveur de l'Évangile: «Ne souffrez plus que Dieu soit ainsi offensé dans votre ville... Advisez pour l'honneur de Dieu et jugez juste jugement: que la cause de Dieu ne soit mise en arrière.» Le courant populaire entraîna les autorités plus loin qu'elles ne voulaient aller. Les évangéliques dépouillèrent les églises de leurs ornements avec une vraie frénésie. Le Deux Cents décida que la messe serait provisoirement abolie et, le 21 mai 1536, les citoyens, réunis en Conseil Général, par un vote unanime et solennel, acceptèrent la nouvelle doctrine.

Mais une décision de cette nature, si heureuse fût-elle, ne pouvait transformer les cœurs. La chute du catholicisme ne fit que révéler deux maux très graves qui avaient envahi la cité: l'immoralité et l'incrédulité. Farel s'y attaqua avec son énergie coutumière, montrant que l'Évangile seul pouvait apporter le remède nécessaire à ce funeste état de choses. Les obstacles se multipliaient du fait des attaques renouvelées du duc de Savoie contre la ville; toutes les préoccupations allaient aux questions militaires. Mais Farel ne perdait pas courage; il se sentait tenu de persévérer, de lutter sans trêve ni

repos: si l'œuvre de Dieu devait échouer à Genève, il fallait au moins que le serviteur du Seigneur la soutînt jusqu'au dernier moment. Petit de stature et d'apparence chétive, comme l'apôtre Paul (2 Cor. 10:1, 10), il grandissait, devant les rebelles, de toute la hauteur de son indignation et de sa foi. Les yeux se baissaient devant lui; les murmures l'accompagnaient, mais de loin, et pour se taire encore dès qu'il se retournait. En chaire, il ne ménageait rien ni personne. Sa parole roulait comme un tonnerre, ses invectives pleuvaient à pleine coupe sur les contempteurs de l'Évangile.

Mais Viret l'avait quitté pour répondre à un appel qu'il avait reçu de Neuchâtel et Farel ne se sentait pas de taille à soutenir seul la lutte bien longtemps encore. Ardent batailleur, il démolissait, mais se rendait bien compte qu'il n'était pas l'homme à reconstruire sur les ruines qu'il amoncelait. Comme Luther, il lui fallait un Mélanchton.

Au milieu de ses perplexités, il vit un jour accourir chez lui Louis du Tillet, un chanoine à demi réformé, qui avait jadis reçu Calvin à Angoulême; c'est dans la riche bibliothèque de son ami que le réformateur «ourdit premièrement, pour surprendre la chrestienté, la trame de son *Institution chrestienne*». Apprenant que Calvin venait d'arriver à Genève, du Tillet crut devoir en informer Farel. Celui-ci n'hésita pas un instant et se rendit en toute hâte à l'hôtellerie où son collègue était descendu, croyant n'y passer qu'une nuit et repartir le lendemain pour Bâle. Brusquement Farel exposa le but de sa visite: Calvin avait devant lui une tâche tout indiquée à Genève; à tout prix il devait s'arrêter, interrompre son voyage, tout le travail qu'il pouvait avoir en chantier; Dieu lui-même lui traçait sans ambages le chemin à suivre. Calvin repoussa la proposition qui lui était faite. Il ne se sentait pas qualifié, disait-il, pour cette charge. Il voulait bien être l'ouvrier du Seigneur dans la grande moisson qui se préparait, au besoin soldat du Seigneur dans la bataille; mais défricher un champ, mais accepter la

garde d'un poste déterminé, ce n'était pas son affaire. S'il avait rendu quelques services, n'était-ce pas par un livre, fruit du travail et de l'étude? Qu'on le laissât donc aller là où il pourrait en écrire d'autres. Farel insista. Le livre était fait; quel autre pourrait valoir le commentaire que l'auteur y ajouterait en mettant en pratique les préceptes qui s'y trouvaient consignés? Qui avait le droit d'ailleurs, alors que, de toutes parts, la trompette sonnait, de dire qu'il n'était pas homme d'action, que sa tâche était d'étudier, d'écrire? La preuve que Dieu attendait de Calvin autre chose, c'était que lui Farel, se trouvait sur son chemin et lui demandait sa collaboration au nom de Dieu. Là-dessus Calvin alléguait des raisons nouvelles, cherchant, semblait-il, à rebuter Farel en lui peignant les défauts de l'homme qui deviendrait son collègue. Il se connaissait, disait-il; il se savait tenace, opiniâtre. Encore une fois, qu'on le laissât s'ensevelir dans ses études; là seulement il pouvait valoir quelque chose. Alors Farel éclata:

«Quand il vit», raconte Calvin lui-même, «qu'il ne gagnait rien par prières, il vint jusqu'à une imprécation, demandant qu'il plût à Dieu de maudire mon repos et la tranquillité d'études que je cherchais, si, en une si grande nécessité, je me retirois et refusois de donner secours et aide. Lequel mot m'épouvanta et ébranla tellement, comme si Dieu eust d'en haut étendu sa main sur moi pour m'arrêter, que je me désistai du voyage que j'avois entrepris; toutefois, sentant ma honte et ma timidité, je ne voulus point m'obliger à exercer une charge certaine.»

Calvin céda donc, mais comme devait céder un caractère de sa trempe, c'est-à-dire avec la profonde conviction qu'il céda à Dieu, non à un homme. Mais l'homme lui resta toujours cher et vénérable. Il aimait à se rappeler cette scène, cette «adjuration épouvantable». Aux jours mauvais, il reprenait courage à la pensée de cette main «étendue d'en haut» pour le saisir et le soutenir, et aux jours heureux il remerciait le Seigneur de l'avoir choisi et soutenu. Il se la rappela sans doute quand le vieux Farel le

vint voir pour la dernière fois, lui plus jeune de tant d'années, mais consumé avant le temps. Farel ne venait plus, ce jour-là, pour «l'arrêter», mais pour lui envier le bonheur du départ auprès du Seigneur et les félicités du repos sans fin.

Calvin se trouvait ainsi, contre son gré, fixé sur le champ de travail auquel Dieu le destinait. À part un court intervalle, il y resta jusqu'à la fin de sa vie, soit pendant près de vingt-huit ans qu'il employa à faire de Genève la «Rome protestante». Il y a de sérieuses réserves à énoncer sur l'organisation qu'il créa de toutes pièces, toujours en suivant le penchant très logique de son esprit, au lieu de se laisser diriger par l'Esprit de Dieu. On lui objecterait avec raison, selon Jean 6:63: «C'est l'Esprit qui vivifie; la chair ne profite de rien.» Néanmoins on ne peut qu'admirer, et en rendre grâces à Dieu, la ténacité avec laquelle il tint tête aux assauts incessants qu'il subit, qu'il repoussa toujours, au nom de la vérité qu'il défendit avec opiniâtreté envers et contre tous.

De concert avec Farel il rédigea une *Confession de foi*, «un bref formulaire de confession et de discipline», selon Théodore de Bèze, ainsi qu'un *Catéchisme* pour l'instruction de la jeunesse. Le premier de ces ouvrages surtout, reflet ou plutôt synthèse des principes ténorisés dans l'*Institution chrétienne*, mérite de retenir l'attention.

Rejetant toute tradition ecclésiastique, Calvin exige la soumission de la vie tout entière à la lettre de la Parole de Dieu, «règle à suivre, sans y mêler aucune chose, sans y ajouter ni diminuer». «Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité» (Jean 4:24). Donc point de «cérémonies et observances charnelles, comme si Dieu se délectoit en telles choses». Point de «fiance en créature aucune». Point d'images dans les temples, ni représentation de Dieu. «Comme Dieu est le

seul Seigneur et Maître, nous confessons que toute notre vie doit être réglée aux commandements de sa sainte loi, et que nous ne devons avoir autre règle de bien vivre, ni inventer autres bonnes œuvres pour complaire à lui que celles qui y sont contenues.»

«Aveugle en ténèbres d'entendement», corrompu et «pervers de cœur»¹, l'homme ne peut, par lui-même, ni parvenir à la vraie connaissance de Dieu, ni «s'adonner à bien faire»². Il a donc besoin d'être «illuminé de Dieu» et «redressé à l'obéissance de la justice de Dieu». Conséquence de ce qui précède, l'homme doit «chercher autre part qu'en soi le moyen de son salut».

Jésus est celui qui nous «a été donné du Père, afin qu'en lui nous recouvrions tout ce qui nous fait défaut en nous-mêmes»³. C'est par lui que nous sommes «réconciliés et remis en grâce»⁴ c'est par l'effusion de son sang que «nous sommes nettoyés» de toutes nos souillures.

Telle est l'œuvre de son Esprit. Notre volonté «est rendue conforme à celle de Dieu»⁵. Nous sommes «délivrés de la servitude du péché»⁶, et c'est ainsi seulement que «nous sommes faits capables de bonnes œuvres»⁷. Cependant, malgré la régénération, il reste en nous beaucoup de mal et d'imperfec-

1. Rom. 3:10-19.

2. Rom. 7:18-20.

3. Actes 4:12.

4. Col. 1:21.

5. Phil. 2:13.

6. Rom. 6:6.

7. 2 Tim. 2:21.

tions. Ainsi nous «avons toujours besoin de la miséricorde de Dieu» et nous devons toujours «chercher notre justice en Jésus Christ, ne rien attribuant à nos œuvres».

Tous ces bienfaits nous sont accordés «par la seule miséricorde et clémence de Dieu, sans aucune considération du mérite de nos œuvres». Et cependant les œuvres «que nous faisons en foi» lui sont «plaisantes et agréables», parce que, ne nous imputant point «l'imperfection qui y est», il ne voit plus en elles que ce qui «procède de son Esprit». La foi est «l'entrée à toutes ces richesses». Elle consiste à croire «aux promesses de l'Évangile», et à recevoir Jésus Christ «tel qu'il nous est décrit par la Parole de Dieu».

Tout nous vient de Dieu par l'intermédiaire de Jésus Christ; toute autre invocation est donc superflue et même criminelle. Toute prière qui ne «procède pas de l'affection du cœur est nulle». Point d'ordonnances légitimes que celles qui sont fondées sur la Parole de Dieu; point donc de «pèlerinages, moqueries, différences de viandes, défenses de mariage, confesses et autres semblables».

Suivent enfin des instructions concernant la cène et le baptême.

Jusqu'ici, on le voit, Calvin se tient sur le terrain strictement évangélique. Mais il l'abandonne complètement dans ses *Articles concernant le règlement de l'Église*, qui investissent les autorités civiles de la fonction de rechercher et de punir toute infraction aux lois chrétiennes. Aux pasteurs le droit de provoquer tout, les règlements qu'ils jugent nécessaires, de signaler aux magistrats les délits, d'en prescrire la punition. Après avoir proclamé très haut la miséricorde de Dieu, sa grâce envers le pécheur repentant, Calvin replaçait Genève sous l'étreinte d'une loi implacable. Il constituait «l'état chrétien», sans se rendre compte que cette qualification demeure stérile tant que tous ceux qui com-

posent l'état ne sont pas chrétiens eux-mêmes; la foi est affaire individuelle qu'on ne peut imposer à la collectivité. Comment ranger sous le même drapeau les convertis et les inconvertis? Le système de Calvin engendrait fatalement l'hypocrisie. Appliqué avec une vigueur excessive, il contraignait ceux qui voulaient échapper aux pénalités draconiennes prévues contre les délinquants, à mener une vie apparemment conforme à l'enseignement biblique. Mais cela ne pouvait durer indéfiniment. Un jour ou l'autre une infraction était commise, qui entraînait le châtement ou bien provoquait la révolte. Il n'y a pas à mettre en doute la piété, l'absolue sincérité d'une partie importante de la population de Genève; mais même dans ces milieux régnait un formalisme capable de tuer la vie spirituelle, la stricte observance des devoirs religieux étant l'objet d'un contrôle sévère. Et comment faire faire l'examen des cœurs? Comment s'assurer de la réalité de la conversion, du moment que toute liberté quelconque était éteinte et que le devoir primordial consistait à suivre le chemin tracé par la loi humaine et non pas celui donné par la Parole de Dieu?

On fait remarquer que Calvin suivait ici la ligne générale de son époque où, longtemps avant lui, on limitait à outrance. À la fin du moyen âge, faute d'une organisation politique solidement établie, les magistrats prenaient souvent des mesures rigoureuses pour enrayer par exemple les dépenses inconsidérées des citoyens, faute de quoi ceux-ci n'arrivaient pas à acquitter leurs impôts et les villes couraient à la ruine. Pour ne citer que Genève, on y relève, peu avant la Réformation, quatre ordonnances contre les jeux de hasard, quatre autres contre les abus de danses, d'autres contre la débauche, l'ivrognerie, les blasphèmes. Les lois somptuaires, destinées à prévenir les excès dans la mode, s'imposaient. Mais on regrette d'autant plus de voir Calvin, l'Évangile en mains, suivre des pratiques analogues sans montrer au préalable le vrai remède: le salut personnel par la foi dans l'œuvre de Jésus.

À Genève les luttes prolongées contre les ducs de Savoie et les évêques avaient stimulé au plus haut point le sentiment de la liberté. Les citoyens ne l'avaient emporté que par leurs propres efforts, sans aucun secours du dehors, sauf quelque appui de la part des Bernois. Fiers à juste titre de cette indépendance politique, acquise ainsi à la force du poignet, ils ne toléraient pas la moindre mainmise quelconque sur les droits de la cité. La même tendance se retrouvait dans les relations quotidiennes: chacun prétendait vivre pour soi et mener son existence comme il lui convenait; peu lui importait son entourage. C'était l'individualisme poussé à outrance; l'unité ne se reconstituait que pour tenir tête à l'ennemi du dehors. On comprend donc que les mesures disciplinaires prévues par Calvin produisirent une impression des plus pénibles. Toutefois on s'y soumit d'abord, dans l'espoir sans doute qu'à la pratique elles se révéleraient moins gênantes qu'on ne le craignait. Néanmoins des murmures se firent entendre:

«Calvin», disait-on, «était chargé d'expliquer l'Écriture; de quel droit se mettait-il à faire autre chose, à parler des mœurs, à censurer? Il faisait bien de montrer qu'on ne voulait plus la messe, et le pape, et la confession, et le reste. Prétendait-il relever une autorité abattue, pour devenir comme le confesseur et le pénitencier de la cité?» Calvin ne se fit point illusion sur la virulence de ces attaques. «Nous sommes en face des plus graves difficultés», écrivait-il à son ami Bullinger, le pasteur de Zurich; «le peuple, en brisant le joug des prêtres, croit avoir secoué toute autorité en ce monde. Des citoyens disent. «La connaissance de l'Évangile nous suffit; nous savons le lire, et nos actions ne vous regardent pas.» La plupart des hommes sont plus disposés à nous regarder comme prédicants que comme pasteurs. Ah que le relèvement de l'Église sera chose difficile! Il faudra lutter contre les plus mauvaises inspirations de la chair et du sang.»

Mais Calvin et Farel étaient de ceux qui s'affermirent dans les périls qu'ils prévoient. Ils insistèrent auprès des conseils de la ville sur la nécessité absolue qu'ils voyaient de prendre des mesures immédiates et énergiques en vue du rétablissement des mœurs; les magistrats leur donnèrent raison, non sans avoir obtenu de légers adoucissements, et l'exécution du plan tracé commença.

On ferma les maisons de jeu; des joueurs ayant été saisis avec des dés pipés, l'un d'eux fut condamné à être exposé une heure, à Saint-Gervais, avec ses cartes autour du cou. Un adultère et sa complice furent promenés ignominieusement à travers les rues. L'auteur d'une mascarade ignoble dut demander pardon, à genoux, dans la cathédrale. Un homme coupable de faux serment fut hissé sur une échelle et y resta plusieurs heures, la main droite attachée en haut. Une coiffeuse, qui avait paré avec immodestie une jeune épouse, se vit condamnée à deux jours de prison. Des parents subirent des châtements pour avoir négligé ou refusé d'envoyer leurs enfants à l'école. Au surplus, Calvin disait: «Je ne blâme pas les amusements au fond; la danse et les jeux de cartes ne sont pas, en soi, un péché; mais combien facilement ces plaisirs parviennent à dominer ceux qui s'y adonnent fréquemment! Là où l'impureté est devenue une ancienne habitude, il faut éviter tout ce qui amène le danger d'y retomber.»

Cette police morale fut d'abord bien accueillie: les riches y étaient soumis, comme les pauvres, les grands comme les petits; aucun lien de famille, aucun mérite politique n'en exemptait. Un homme considérable, pris en faute, faisait valoir auprès de Calvin les services qu'il avait rendus à Genève dans ses jours de péril pour l'indépendance nationale: «C'est un acte de mauvais citoyen», lui répondit Calvin, «quand on a versé son sang pour la patrie, de réclamer pour récompense le droit de pécher et de donner de mauvais exemples.»

Il faut ajouter que les deux réformateurs ne se bornèrent pas à réprimer, bien loin de là. Ils savaient combien il importe d'atteindre les cœurs et les consciences et d'agir puissamment sur les âmes. Aussi ils multiplièrent leurs relations, leurs visites, leurs enseignements dans l'intérieur des familles. Ils cherchaient à mettre à la portée de tous leurs doctrines avec leurs préceptes et s'appliquaient à bien connaître les opinions des citoyens, à rallier et encourager les croyants, à éclairer, à raffermir les incertains. Ce travail produisit des résultats bénis dont, comme toujours, l'ennemi se servit pour redoubler de malveillance. Les passions opposées s'enflammaient, les partis se dessinèrent avec netteté et se séparèrent profondément. C'est alors que l'on constitua le groupe des Libertins, terme auquel il ne faut pas appliquer le sens péjoratif que nous lui donnons de nos jours, bien que certains de ses membres ne l'aient que trop mérité. En principe les Libertins étaient les indépendants, les adversaires de toute sujétion politique, morale ou religieuse, les ennemis déclarés par conséquent du nouvel ordre de choses; ils avaient beau jeu pour faire vibrer cette corde-là: «Que restait-il des vieilles franchises de la ville? On ne les avait donc conservées, malgré le duc, malgré l'évêque, que pour se laisser imposer, au nom de la religion, des lois auxquelles l'évêque n'avait jamais songé et que le duc n'aurait pas appuyées?»

Faisant un pas de plus, les pasteurs demandèrent que la Confession de foi fût imprimée et présentée à chacun des habitants de la ville, pour qu'ils déclarassent, par leur signature, s'ils y adhéraient ou non. Le résultat ne se fit pas attendre: à côté de ceux qui acceptèrent joyeusement et d'autres, moins nombreux, qui opposèrent leur refus, il se trouva un certain nombre de citoyens qui ne dirent ni oui ni non. Selon nos idées, ils étaient dans leur droit; selon la conception du XVI^e siècle, ils faisaient acte de révolte, et en furent sévèrement blâmés, surtout par Corault, un collègue de Calvin et de Farel, jadis

moine, ensuite prédicateur à la cour de Navarre, vieux, aveugle, et plein de verve, à l'éloquence inculte, mais puissante. Ses excès de langage, en cette occurrence, comme dans d'autres, obligèrent les magistrats à le mettre en prison, pour quelques jours, il est vrai; il n'en sortit que pour s'entendre condamner à l'exil. Il mourut peu après.

Les élections qui suivirent donnèrent la majorité aux Libertins dans les Conseils de la ville. Des quatre syndics, trois leur appartenaient. On voit aussitôt réapparaître «certaines mauvaises mœurs, tant de nuit que de jour, ainsi que chansons et paroles deshonnêtes». Les nouveaux magistrats cherchèrent à y mettre ordre, mais comment faire respecter leur autorité alors qu'on connaissait leur désapprobation à l'endroit des mesures restrictives? Ils hésitaient cependant devant la perspective de luttes où, depuis dix-huit, mois, la passion de leurs partisans et les leurs propres les poussaient de jour en jour.

Un incident d'ordre liturgique amena l'explosion. Les Conseils de la ville adoptèrent une modification au rituel établi, sans en référer à l'autorité ecclésiastique. Comme il s'agissait de la célébration de la Cène, Calvin et Farel déclarèrent qu'ils ne la distribueraient pas à ceux qui admettaient l'innovation proposée. Ils n'en montèrent pas moins en chaire le dimanche de Pâques 1538, non pour parler du Seigneur, mais pour vitupérer contre leurs adversaires, magistrats et citoyens. Il en résulta un violent tumulte et, le lendemain, les deux pasteurs reçurent l'ordre de «vider la ville dans trois jours».

Il y a certainement beaucoup à leur reprocher. Néanmoins, pour apprécier à sa juste valeur leur attitude agressive et peu en harmonie avec les principes évangéliques, il importe de la situer dans l'ambiance de l'époque. Aux grands maux les grands remèdes. Très violemment attaquée, la Réforme

était provoquée à se défendre tout aussi âprement. Ces serviteurs de Dieu commirent des fautes; mais nous savons par ailleurs leur ardent désir de suivre le Seigneur tout en marchant dans sa dépendance, et nous ne saurions douter que, s'ils agirent d'une façon qui serait blâmable aujourd'hui, elle s'imposait à l'époque où ils vivaient. Calvin s'en est expliqué en ces termes: «Toutes les fois que je pense combien j'ai été malheureux à Genève, je tremble dans tout mon être; le souci de l'état des âmes, dont un jour Dieu me demanderait compte, me mettait au supplice quand j'avais à distribuer la Cène; bien que la foi de beaucoup d'entre eux me parût douteuse, suspecte même, ils s'y pressaient tous sans distinction. Je ne saurais dire de quels tourments ma conscience était assiégée, le jour et la nuit.»

Farel retourna à Neuchâtel, séparation douloureuse pour les deux amis dont l'affection s'était affermie dans les luttes soutenues en commun. Quant à Calvin, il se rendit à Strasbourg où il ne tarda pas à occuper une position en vue comme pasteur et comme professeur: chaque matin il donnait une leçon sur l'Évangile selon Jean. Au pied de sa chaire se groupait un nombreux auditoire où l'on voyait beaucoup de réfugiés français, avides d'entendre expliquer la Parole de Dieu. Chargé aussi de plusieurs missions en Allemagne, Calvin entra ainsi en contact avec les protestants de ce pays. Dans ces diverses réunions, où l'on agitait des questions fort importantes et profondes, ainsi que des controverses épineuses, il apporta un esprit modéré, vraiment inspiré de la pensée du Seigneur. Non pas qu'il ne condamnât sans pitié les erreurs qui s'étaient déjà glissées parmi les chrétiens; mais là où faire se pouvait, il déploya toute son énergie pour éviter les divisions, pour rapprocher les cœurs sur le terrain de la vérité, exhortant chacun à renoncer aux animosités personnelles et à rechercher la communion des enfants de Dieu. Il n'avait nullement désiré jouer ce rôle, écrit-il: «Combien que toujours je continuasse à estre semblable à moi-même, c'est à savoir de ne vouloir point apparoir en grandes assem-

blées, je ne sais comment toutefois on me mena, comme par force, aux dites assemblées où bon gré mal gré il me fallut trouver en la compagnie de beaucoup de gens.»

Chose étrange, Calvin ne rencontra jamais Luther et le regretta vivement: «Rien n'est plus important», écrivit-il à un ami, «que de maintenir une vraie harmonie entre tous les hommes à qui le Seigneur a confié, dans ce qui le concerne, une sérieuse influence. C'est sur ce point que Satan a les yeux fixés; il ne travaille à rien tant qu'à susciter parmi nous des querelles et à nous isoler les uns des autres.» En revanche Calvin se lia d'une amitié intime avec Mélanchton, malgré les qualités très divergentes de leurs caractères: autant Calvin avait de précision et de fermeté dans l'esprit, autant son ami était doux, accessible aux influences diverses, facile à ébranler et à intimider, soit par ses proches, soit par ses adversaires, et enclin aux concessions pour éviter la lutte. Frappé de ces dispositions et de leurs inconvénients pour leur cause commune, Calvin fut pour Mélanchton un censeur indépendant et véridique, le mettant en garde contre ses faiblesses, sans toutefois jamais le blesser; au contraire, ses lettres sont empreintes de la mansuétude la plus parfaite, jointe à une fermeté bien avertie.

En effet, et quoi qu'on ait dit à ce sujet, Calvin était homme de cœur, très attaché à ses amis, et il avait besoin d'affection. «Son cœur était dans sa tête», a-t-on affirmé; mais il lui manquait aussi un dérivatif à son travail intense. Il songea à se marier. S'il ne trouva pas facilement la compagne qu'il lui fallait, c'est qu'il désirait, dans cette conjoncture de toute importance, n'agir que sous la direction expresse du Seigneur. Il fit enfin la connaissance d'une veuve avec trois enfants, Idelette Storder, originaire de la petite ville de Bure en Gueldre. Bucer la suivait de près. Il avait vu ses belles et solides qualités se développer encore, dans son veuvage, sous le poids de l'épreuve et du devoir. Le choix de Calvin se fit bientôt. Idelette lui apportait en dot une piété sérieuse, une tendresse vigilante, un cœur

enfin à la hauteur de tous les sacrifices. Elle fut pour lui une compagne dévouée et le réformateur rencontra réellement chez elle «l'aide qui lui correspondait». Ses lettres, où il parle assez fréquemment de sa femme, permettent de fixer sa physionomie morale; ce sont les traits de la chrétienne, appliquée à tous les devoirs de sa vocation. Visiter les pauvres, consoler les affligés, accueillir les étrangers qui viennent frapper à la porte de son mari; veiller à son chevet durant les jours de maladie, ou lorsque, bien disposé «par tout le reste du corps», il est «tourmenté d'une douleur qui ne le souffre quasi rien faire», tellement qu'il a «presque honte de vivre ainsi inutile»; le soutenir aux heures de découragement et de détresse; prier, enfin, seule au fond de sa demeure, quand l'émeute gronde de toutes parts et que, dans les rues, s'élèvent des cris de mort contre les ministres: voilà les soins qui remplissaient la vie d'Idelette.

Pendant ce temps, à Genève, l'administration des Libertins produisait ses fruits désastreux qui entraînaient de graves périls politiques. On attaquait la Confession de foi; on congédiait, sous prétexte d'insoumission, les maîtres du Collège fondé par Calvin; chaque nuit, quand ce n'était pas de jour, on assistait en pleine rue à des scènes grossières de licence. Aussi les catholiques relevèrent la tête. Une conférence se réunit à Lyon «pour chercher et mettre en œuvre les moyens de rétablir dans Genève l'ancienne religion». Les bannis, de leur côté, visaient à mettre la main sur la ville. Enfin les vrais patriotes s'émurent. Devant ces intrigues extérieures le crédit des Libertins baissa rapidement et les hommes d'ordre et de piété reprirent le leur. Exprimée d'abord timidement, l'idée de rappeler les réformateurs exilés fit son chemin et ils en furent informés. Au premier moment Calvin s'y refusa catégoriquement, malgré les instances de Farel qui, lui, ne pouvait quitter Neuchâtel: «je savais bien», lui écrivait son ami, «que tu me presserois; mais tu aurois eu pitié de moi si tu avois vu quelle angoisse

m'a saisi quand ce message m'est arrivé; j'étois à peine en possession de moi-même. Quand je me rappelle quelle vie j'ai menée là, je frissonne jusqu'au dedans de l'âme à l'idée d'y retourner. C'était à grand-peine alors que j'estouffois les pensées de fuite qui s'élevoient en moi; je me sentois les mains et les pieds liés à cette ville par la volonté de Dieu. Et maintenant que sa grâce m'a rendu libre, j'irois de nouveau, par ma propre volonté, me replonger dans cet abîme dont je connois si bien l'horreur et les périls!... Et pourtant, plus je me sens enclin à me détourner avec effroi de cette tâche, plus j'entre en défiance de moi-même. Je laisse donc l'affaire aller toute seule, et je prie mes amis de ne pas me presser. Je n'abandonnerai en aucun cas l'Église de Genève qui m'est plus chère que la vie je ne cherche pas ma commodité ni des subterfuges mais il faut que la volonté de Dieu me soit claire pour que je puisse marcher en sûreté et sous sa bénédiction.»

Cette volonté se manifesta toujours plus clairement. Le Conseil général de Genève révoqua l'arrêt d'exil prononcé trois ans auparavant et déclara «tenir Calvin et Farel pour gens de bien et de Dieu, et approuver tout ce que le Conseil d'État avoit fait pour ravoir Calvin et tout ce qu'il pourroit faire encore». Calvin résista longtemps aux démarches faites auprès de lui dans ce sens, tellement les souvenirs terrifiants de son premier séjour le hantaient. «Plutôt cent autres morts», écrit-il à Farel, «que cette croix sur laquelle mille fois par jour il me faudrait périr.» Il finit pourtant par céder aux arguments de Viret et aux objurgations de Farel: «Plus mon esprit recule d'horreur devant cette charge et plus je me deviens suspect à moi-même... Non pas ce que je veux, ô Dieu, mais ce que tu veux!» Longtemps après, racontant ses angoisses de cette époque: «Enfin», dit-il, «le regard de mon devoir, que je considérois avec révérence et conscience, me gagna, et fit condescendre à retourner vers le trou-

peau d'avec lequel j'avois été comme arraché; ce que je fis avec tristesse, larmes, grande sollicitude et détresse, comme le Seigneur m'en est très bon témoin.»

On dépêcha à Worms, où il résidait alors, un héraut pour le chercher. Deux conseillers reçurent mission de l'installer dans la maison qu'on lui destinait. Les registres de la ville donnent d'intéressants détails à cet égard:

«Ordonné qu'il lui soit acheté du drap pour lui faire une robe... Fait mandement au trésorier de livrer pour la robe de Maistre Calvin, enclus drap et fourrure, huit écus soleil. Salaire de Maistre Calvin, lequel est homme de grand savoir et propice à la restauration des Églises chrestiennes, et supporte grande charge de passants: sur quoi résolu qu'il ait de gage par an cinq cents florins, douze coupes de froment et deux bossots de vin.»¹

Rentré à Genève, Calvin se garda bien de faire montre des appréhensions qu'il avait ressenties. Il demanda seulement au Conseil de «mettre ordre sur l'Église et que iceluy fust mis par écrit». Quand, le dimanche suivant, il monta en chaire, il ne prononça pas le discours émouvant auquel beaucoup de personnes s'attendaient, ne fit pas la moindre allusion au passé, mais reprit simplement l'explication de l'Écriture au verset où il en était resté trois ans auparavant. Le peuple l'accueillit avec joie. «Il fut tellement reçu de singulière affection», dit Théodore de Bèze, «par ce pauvre peuple affamé d'ouïr son fidèle pasteur, qu'on ne cessa point qu'il ne se fût arrêté pour toujours»; car le Conseil de Strasbourg

1. Ce salaire semble devoir représenter environ 4000 fr, monnaie-or de 1900.

avait d'abord refusé de faire plus que de le prêter aux Genevois; il fallut de longs et laborieux pour-parlers pour que Strasbourg consentît enfin à renoncer à le voir revenir.

Second séjour à Genève

Le second séjour de Calvin à Genève dura vingt-trois ans, soit jusqu'au jour de sa mort. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter très longuement; bien des traits rappellent le premier. Calvin développa encore les principes, affirmés dans l'*Institution chrétienne*, en profitant de ses expériences qui lui dictèrent quelque modération, sans que, pour cela, il transigeât sur ce qu'il envisageait comme essentiel, c'est-à-dire l'absolue soumission de la population entière à la doctrine évangélique, enseignée dans l'Écriture Sainte, sous peine, pour les récalcitrants, des châtiments les plus sévères. L'Église et l'État demeurèrent étroitement unis, avec leurs rôles respectifs mieux délimités que par le passé; le cas échéant, ils se prêtaient mutuel appui. Calvin mit un soin particulier à proclamer très haut et à maintenir intégralement l'autorité de la Parole de Dieu, guide de toute la vie quotidienne et base unique de toute prédication. Celle-ci devait toujours reposer sur un passage biblique dont les pasteurs n'avaient à s'écarter sous aucun prétexte, pour faire des digressions morales ou autres. Calvin leur recommandait d'être brefs et incisifs, d'éviter toutes les longueurs qui risqueraient de fatiguer les auditeurs. «Il y a une chose dont je veux parler», écrivait-il un jour à Farel. «On dit que la longueur des sermons est un sujet de plainte. Tu m'as dit toi-même plus d'une fois que tu voulois y veiller; ne l'oublie pas, je t'en supplie... Et puisque ce n'est pas pour notre propre édification que le Seigneur nous appelle à monter en chaire, mais pour celle du peuple, il est de ton devoir de te modérer de telle sorte que la Parole de Dieu n'ait pas à pâtir de ce que tu auras lassé les gens.» Même observation sur les prières, bien que Farel, au dire de tous les contemporains, priât admirablement. «Il vaut mieux prier longuement en particulier, brièvement dans l'assemblée. Si tu attends de tous une ardeur égale à la tienne, tu te trompes.»

Calvin donnait aussi une grande importance au chant. «Certes», disait-il, «les oraisons des fidèles sont froides, si bien que cela doit nous tourner à grande honte et confusion. Les psaumes nous pourront inciter à élever nos cœurs à Dieu, et nous émouvoir à une ardeur tant de l'invoquer que d'exalter par louanges la gloire de son nom.» En attendant qu'on eût des cantiques en nombre suffisant, on chantait des Psaumes, traduits par Clément Marot et par Théodore de Bèze. Calvin avait un tel souci de ne jamais s'écarter du texte biblique qu'il fit imprimer, au bas de chaque page, la traduction exacte, en prose, du texte hébreu, ne voulant pas qu'on pût attribuer au psalmiste ce qui pouvait être dû aux exigences de la versification.

Dans tout ce travail d'organisation, Calvin trouva d'actifs collaborateurs parmi ceux qui avaient contribué à son retour à Genève. On est ému et reconnaissant à Dieu de ce qu'il suscita, en faveur de son œuvre, une pareille pléiade d'hommes, entièrement dévoués à la cause de l'Évangile. Ce noyau se maintint solide au milieu des orages qui surgirent; le Seigneur ne resta donc pas sans témoins dans cette ville de Genève, souvent si rebelle à la vérité et si encline à méconnaître les bénédictions dont elle avait été l'objet.

Il est bon de préciser dans quelle mesure Calvin s'occupait de l'administration de la ville; on se fait parfois des opinions exagérées à ce sujet. Son autorité resta essentiellement morale et ecclésiastique, mais on avait l'habitude de le consulter sur les matières les plus diverses, sans pour cela suivre nécessairement son avis. On s'adressait à lui quand il s'agissait de conclure un traité avec Berne, comme aussi sur l'introduction d'un nouveau moyen de chauffage; on lui confiait volontiers la rédaction d'une note diplomatique; on le chargeait même de négociations avec les états voisins. Il faut dire que la très haute culture de Calvin le désignait tout naturellement à des missions délicates. Mais on aurait tort de

parler d'une «tyrannie» qu'il aurait exercée sur la cité. Souvent on ne se rangeait pas à ses conseils. Ses ouvrages étaient soumis à la censure, comme tout ce qui s'imprimait à Genève; on lui imposait certaines corrections et il devait les accepter. En revanche, dans le domaine des mœurs, Calvin exerça une autorité incontestable, qui donna à la ville une physionomie tout à fait à part: plus de fêtes mondaines, de spectacles, de danses, de débauche; le luxe est banni; la simplicité règne dans les vêtements et à table; les crimes, les délits, qui abondaient, se font rares. Tout respire l'ordre, l'honnêteté, la pureté, la décence, la piété.

Mais de nouveau Satan mit tout en œuvre pour entraver les efforts des défenseurs de la Parole de Dieu. Instruits par les fautes qu'ils avaient commises, les Libertins crurent de bonne politique de se tenir sur une réserve prudente, tout en suivant de près les actes du réformateur; leur perspicacité, sans cesse en éveil, leur permit de tirer parti des fautes commises par Calvin dans l'application trop rigide et sans appel de son système. Ils surent exciter la population contre ce qu'ils taxaient d'atteintes portées aux anciennes libertés de Genève, mot juste en apparence, si la liberté consiste à faire tout ce qu'on veut, sans tenir compte de son prochain, ni surtout des enseignements de Dieu, mais foncièrement inique quand on considère sous son vrai jour l'œuvre de régénération morale que poursuivait Calvin, en montrant aux citoyens les sentiers du Seigneur et surtout en leur faisant voir où trouver le salut de leurs âmes.

Ce furent de nouveau des vexations sans nombre, imaginées par les Libertins pour entraver l'œuvre de Dieu: tapages, orgies nocturnes, débauche, rien n'y manquait. Un jour Calvin dirigeait une étude biblique; devant lui se groupaient des centaines d'hommes, parmi eux nombre de futurs prédicateurs et de futurs martyrs. Soudain on entendit au-dehors un grand vacarme, des éclats de rire immodérés,

des cris, des propos malsonnants, qui forcèrent Calvin à s'interrompre dans son exposé. C'étaient une vingtaine de Libertins qui donnaient, par haine contre le réformateur, un échantillon de leurs allures et de ce qu'ils appelaient la liberté. Contre de pareils forcenés qui, à leur honte, assistaient encore aux services religieux, Calvin n'avait qu'une arme à employer, celle de l'excommunication. Il en usa et il en résulta un orage tel qu'il s'attendit à une nouvelle sentence d'exil. Il l'annonça dans une de ses prédications où il avait pris pour sujet les adieux de Paul aux Éphésiens (Actes 20:17-38) et tout l'auditoire fondit en larmes quand il termina par les paroles mêmes de l'apôtre: «Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce.» Le Seigneur intervint en faveur de son serviteur; il inclina les cœurs des magistrats à une plus juste compréhension des événements et Calvin sortit grandi de cette dure épreuve.

La question des réfugiés servit de nouveau prétexte à la haine des Libertins. Genève considérait comme un devoir et un honneur d'accueillir avec une généreuse hospitalité les nombreux fugitifs de France «pour cause de religion» qui venaient lui demander assistance; à beaucoup elle accordait le droit de bourgeoisie. Or les Libertins s'indignaient de les voir se multiplier dans la ville; ils ne comprenaient rien à ce pieux héroïsme qui leur avait fait quitter châteaux et terres pour devenir simples sujets d'une toute petite république et se soumettre à ces ordonnances rigides dont eux, bourgeois, ne voulaient pas. Quant à ceux qui gagnaient leur vie du travail de leurs mains, on ameutait contre eux les artisans en leur faisant redouter une concurrence ruineuse, reproche des plus immérités, car, partout où ils s'établirent, ces réfugiés apportaient, avec l'exemple d'un travail consciencieux et persévérant, des procédés nouveaux. Le Seigneur permit qu'ils fussent ainsi en riche bénédiction matérielle à leur entourage. C'est lui encore qui réduisit à néant les odieuses machinations des Libertins contre ces

nobles témoins de la vérité. L'émeute ourdie contre eux avorta piteusement. Les révoltés eurent beau crier et faire crier que les réfugiés allaient saccager la ville; les citoyens ne s'émurent pas ou du moins ne s'émurent que pour aller grossir les rangs des amis de l'ordre. Les Libertins semblaient avoir pris à tâche de ne mériter aucune indulgence. Plusieurs d'entre eux subirent la peine de mort; d'autres avaient fui; le reste fut exilé.

Au plus fort de ce conflit éclata l'affaire de Michel Servet. Espagnol d'origine, il avait, dans plusieurs ouvrages, énoncé des théories fort désordonnées, matérialistes et panthéistes, et contestait la doctrine de la Trinité. En politique il s'affichait comme un révolutionnaire. Établi à Vienne en Dauphiné, il n'avait échappé que par une fuite précipitée à une sentence de mort par le feu, formulée par le tribunal catholique. Plus tard on le trouve à Genève. Calvin le signala aussitôt à la justice comme un individu dangereux. Il s'ensuivit un long procès au cours duquel on donna à l'accusé toutes les possibilités de se défendre et aussi de se rétracter. Il les repoussa, affichant une intransigeance hautaine et s'en prenant surtout à Calvin qu'il accabla d'outrages. «Miserable!» s'écria-t-il, «tu ne sais ce que tu dis; tu persistes à condamner ce que tu n'entends point. Penses-tu étourdir les juges par ton aboy? Tu as l'entendement confus, en sorte que tu ne peux entendre la vérité. Tu en as menti, tu en as menti, tu en as menti, calomniateur ignorant!»

Devant un tel entêtement, une condamnation s'imposait, et d'après la jurisprudence contemporaine c'était la mort. Mais, avant de se prononcer, les juges, sentant la gravité des circonstances, prirent l'avis des autorités de Bâle, Berne, Schaffhouse et Zurich. Leurs réponses, unanimes, se résument dans celle de Zurich: «Vous ne laisserez venir en avant la méchante fausse intention de votre dit prisonnier,

laquelle est totalement contraire à la religion chrétienne, et donne de grands scandales.» Le Conseil de Genève se rangea à cette opinion et Servet fut brûlé vif.

On a violemment exploité cette affaire contre Calvin; il s'est expliqué lui-même en ces termes: «Depuis que Servet fut convaincu de ses hérésies, je n'ai fait nulle instance pour le faire condamner à mort; et de ce que je dis non seulement toutes gens de bien me seront témoins, mais aussi je dépite (je défie) tous les malins qu'ainsi ne soit.» Une fois la sentence prononcée, il insista vivement, mais sans succès, pour que le coupable fût décapité. On déplore néanmoins que, versé comme il l'était, dans les Écritures, il n'ait pas mis à profit cette exhortation du Seigneur: «Soyez miséricordieux, comme aussi votre Père est miséricordieux; et ne jugez pas, et vous ne serez point jugés; ne condamnez pas, et vous ne serez point condamnés» (Luc 6:36-37). Une fois de plus, il faut faire ici la part de l'esprit du siècle; en présence des bûchers qui, en France surtout, s'allumaient de tous côtés, on comprend que la notion de tolérance ait eu peine à se frayer un chemin. Tout en réprouvant ces procédés, soyons reconnaissants de ce que nous en apprenons: ayons en horreur le mal, les fausses doctrines, sous quelque forme qu'elles se présentent, et prenons pour règle de conduite ces mots de 1 Jean 2:6: «Celui qui dit demeurer en lui, doit lui-même aussi marcher comme lui a marché.»

Ces conflits incessants, le travail énorme qui lui incombait ne contribuèrent pas peu à aggraver l'état de santé de Calvin, qui avait toujours été frêle. Après avoir eu la douleur de voir mourir en bas âge ses trois enfants, il eut celle, plus poignante encore, de perdre sa femme au bout de neuf ans à peine de mariage. «J'ai perdu», écrit-il à Viret, «l'excellente compagne de ma vie, celle qui ne m'eust jamais quitté ni dans l'exil, ni dans la misère, ni dans la mort. Elle m'estoit une aide précieuse, ne s'occupant jamais d'elle-même... Je comprime ma douleur tant que je puis; mes amis font leur devoir,

mais eux et moi, nous gagnons peu de chose. Tu connois la tendresse de mon cœur, pour ne pas dire sa foiblesse.»

Quoique jeune encore (il n'avait que trente-neuf ans), Calvin ne contracta pas de nouvelle union et se consacra avec d'autant plus d'ardeur aux tâches multiples qui lui incombait. Par les nombreux réfugiés qui affluaient à Genève, par les relations qu'il avait nouées au cours de ses voyages en Suisse, en France, en Allemagne, en Italie, il se tenait au courant de tout ce qui concernait la Réforme dans l'Europe entière. Cette préoccupation à elle seule l'entraînait à une correspondance prodigieuse dans laquelle il faut comprendre les lettres innombrables, empreintes d'une profonde sympathie, qu'il adressait à ceux qui souffraient pour l'Évangile.

Calvin a beaucoup publié. À côté de l'*Institution chrétienne* qu'il remania sa vie durant, en la développant à chaque nouvelle édition¹, et de nombreux écrits de controverse, il convient de citer ses commentaires sur presque tous les livres de la Bible, pleins de simplicité, de sagesse, de sens pratique. «Je sais», disait-il lui-même, «combien plusieurs trouveroient mieux à leur goût qu'on fît un amas de beaucoup de matières, d'autant que cela a grand lustre et acquiert bruit à ceux qui le font; mais je n'ai rien en plus grande recommandation que de regarder à l'édification de l'Église. Dieu, qui m'a donné le vouloir, fasse par sa grâce que l'issue en soit telle!» Son étude sur le livre de Job surtout eut de son temps une grande réputation; Coligny se la faisait lire et relire. Pour ces hommes vivant parmi tant de troubles, Job était comme la personnification de ces «tristesses, craintes, douleurs, doutes» dont le

1. La première édition comprend six chapitres, la dernière quatre-vingts.

cœur humain est assailli. Un de ses derniers soucis, une grande joie aussi, fut la fondation de l'Académie de Genève.

Calvin vécut toujours dans une austère simplicité, soucieux de n'imposer à personne la moindre dépense superflue en ce qui le touchait. C'est le trait que le pape Pie IV se plut à reconnaître en lui, lorsqu'il apprit sa mort: «Ce qui a fait la force de cet hérétique», disait-il, «c'est que l'argent n'a jamais été rien pour lui.» Le Conseil de Genève a peine à lui faire accepter, de temps à autre, un cadeau de vin ou de bois. Même dans les bonnes années, c'est tout juste s'il noue les deux bouts, «vu cette grande charge de passants», écrit-il, mais il ajoute: «Je ne dis point cela pour me plaindre. Dieu est bon envers moi, puisque j'ai tout ce qui suffit à mes désirs.»

Ses maux s'aggravaient. Douleurs à la tête et aux jambes, maux d'estomac, crachements de sang, la respiration pénible, la goutte et la pierre, rien ne manquait à ce long supplice et, au début de 1564, on se rendit compte qu'une issue fatale n'était pas douteuse. En février, tandis qu'il prêchait, une toux violente lui coupa la parole et sa bouche se remplit de sang. Les médecins lui interdirent tout service public, mais il continua à travailler dans son cabinet, malgré les instances de ses amis. «Sa réplique ordinaire était qu'il ne faisait comme rien; que nous souffrissions que Dieu le trouvât toujours veillant et travaillant à son œuvre comme il pourrait, jusques au dernier soupir.»

Sentant la fin approcher, il désira parler encore une fois aux magistrats et leur demanda audience. Le Conseil décida de se transporter en corps dans l'humble maison de la rue des Chanoines, où l'on vit arriver, dans toute la pompe des cérémonies publiques, les vingt-cinq seigneurs de la cité. Leurs registres ont conservé le résumé des paroles de Calvin: il les remercia «de ce qu'il leur avoit plu lui

faire plus d'honneur qu'il ne lui appartenait, les priant de l'excuser d'avoir fait si peu au prix de ce qu'il devoit tant en public qu'en particulier, et estimant que messeigneurs l'ont supporté en ses affections trop véhémentes, auxquelles il se déplaist, et dans ses vices, comme Dieu a fait de son côté.» Puis il leur tendit la main. «Je ne sais», dit Théodore de Bèze, «s'il eût pu advenir un plus triste spectacle à ces seigneurs qui le tenoient tous, et à bon droit, quant à sa charge comme la bouche du Seigneur, et quant à l'affection comme leur propre père, car il en avoit connu et dressé une partie dès leur jeunesse.»

Le lendemain il voulut voir les pasteurs. Il leur tint un discours «dont la substance estoit qu'ils ne perdissent pas courage; que Dieu maintiendrait la ville et l'Église, bien qu'elles fussent menacées de plusieurs endroits. Que chacun se fortifiât en sa vocation; que ce seroit pour nous rendre bien coupables devant Dieu si les choses, estant avancées jusqu'ici, venoient après en désordre par notre négligence... Il bailla la main à tous l'un après l'autre, ce qui fut avec telle angoisse et amertume de cœur d'un chacun, que je ne saurois même me le ramentevoir (rappeler) sans une extrême tristesse.»

Farel, le plus ancien des amis de Calvin, manquait auprès de son lit de mort. Il annonça son intention de venir le voir et persista à faire le voyage, bien que Calvin lui-même cherchât à l'en dissuader. «Bien te soit, très bon et cher frère», lui écrivit-il, «et puisqu'il plaist à Dieu que tu demeures après moi, souviens-toi de notre constante union dont le fruit nous attend au ciel, comme elle a esté profitable à l'Église de Dieu. Je ne veux pas que tu te fatigues pour moi. Je respire à grand-peine et j'attends d'heure en heure que le souffle me manque. Mais c'est assez que je vive et meure en Christ, qui est un gain pour les siens en la vie et la mort. Encore une fois, adieu, toi et tous les frères tes collègues.»

Malgré ses quatre-vingts ans, Farel fit à pied le trajet de Neuchâtel à Genève, où il ne passa qu'une journée. Le lendemain, il prêcha, puis il prit le chemin du retour.

Les derniers jours de Calvin ne furent, nous dit son ami, qu'une prière continuelle. Souvent il répétait ces mots du Psaume 39:9: «je suis resté muet... car c'est toi qui l'as fait», ou ceux-ci d'Ésaïe 38:14: «Je gémissais comme une colombe.» Peu à peu «ses prières et consolations assidues» furent «plutôt soupirs que paroles intelligibles, mais accompagnées d'un tel œil que le seul regard témoignait de quelle foi et espérance il estoit muni.» Le 27 mai «il sembla qu'il parloit plus fort et plus à son aise; mais c'estoit un dernier effort de la nature.» Le soir, vers huit heures, il expira, et «voilà comme, en un même instant, le soleil se coucha et la plus grande lumière qui fust dans ce monde pour l'Église du Seigneur fut retirée auprès de lui.»

Les funérailles de Calvin se firent avec la plus grande simplicité. Il avait enjoint que tout se fit «à la façon accoutumée», c'est-à-dire qu'aucun monument ne s'élevât sur aucune tombe, quelque illustre que fût le défunt. La terre seule donc couvrit le cercueil de Calvin et il n'y eut d'autre épitaphe officielle que cette demi-ligne, écrite à côté de son nom sur le registre du Consistoire: «Allé à Dieu le samedi 27.»

Conclusion

On se représente volontiers Calvin comme le législateur de la Réforme. Ce trait ressort des portraits qu'on a de lui et qui le montrent souvent avec l'index de la main droite levé, geste qui lui était familier et bien connu chez ceux qui cherchent à tout prix à s'imposer à leur interlocuteur. Son visage émacié, taillé en lame de couteau, son regard aigu et pénétrant font encore ressortir une intelligence portée à dominer au nom de la logique implacable dont elle est animée.

Calvin ne convoitait pourtant pas l'autorité personnelle. Son tempérament timide, réservé, le portait à s'effacer lui-même; il se fût volontiers contenté de se tenir dans la coulisse, tandis que les autres se présentaient au combat. Non pas qu'il y eût chez lui le moindre soupçon de lâcheté; la suite des événements prouva abondamment le contraire; mais il lui manquait le caractère d'un guerrier d'avant-garde. Ce n'est pas pour lui-même qu'il luttait, mais bien pour un principe essentiel qui inspira toute sa doctrine: celui de la souveraineté absolue de Dieu. Comme on l'a remarqué, pour Luther la demande capitale de la prière enseignée par Jésus à ses disciples était celle-ci: «Remets-nous nos péchés.» Pour Calvin c'est: «Que ton nom soit sanctifié.» Cette toute-puissance de Dieu se manifeste dans l'œuvre de la création, comme dans celle de la rédemption. De là à proclamer la prédestination il n'y avait qu'un pas. Selon Calvin, qui suivait ici plusieurs Pères de l'Église, Dieu aurait décidé par avance, au nom de sa souveraineté, lesquels d'entre les hommes seront sauvés, tandis que les autres ne le seront pas, ne pourront pas l'être. Ainsi le sort de chacun aurait été fixé dès l'éternité. Calvin entrevit ce que sa doctrine a de contraire à la grâce de Dieu qui «apporte le salut... à tous les hommes» (Tite 2:11); il l'offre à tous sans exception aucune. Conscient de cette difficulté insurmontable, Calvin déclare que c'est un «mystère» que l'homme ne saurait sonder. «Ce sont», dit-il, «Choses que Dieu a

voulu être cachées, et dont il s'est retenu la connaissance»; c'est «la hauteesse de sa sapience, laquelle il a voulu plutost adorée de nous que comprise et assujettie au sens humain.» Et il ajoute: «Nous disons que ce conseil, quant aux élus, est fondé en sa miséricorde, sans aucun regard de dignité humaine. Au contraire, que l'entrée de la vie est forclose à tous ceux qu'il veut livrer en damnation, et que cela se fait par son jugement occulte et incompréhensible, combien qu'il soit juste et équitable»¹. Il n'en reste pas moins que Calvin se trouve ici en opposition formelle avec l'Écriture Sainte; néanmoins, tout autant que les autres réformateurs, il reconnaît, sans réserve aucune, l'autorité inconditionnelle de la Parole de Dieu.

À cause de cette souveraineté pleine et entière, il ne saurait y avoir aucun intermédiaire entre Dieu et l'homme, sinon «l'homme Christ Jésus» (1 Tim. 2:5). Du coup Calvin abolit le rôle que l'Église catholique s'est arrogé à cet égard. Ainsi, il est sacrilège quiconque prétend s'interposer, église ou prêtre. A Dieu seul revient la gloire d'attirer l'âme, même la plus égarée, même la plus faible; le nouveau-né n'a nul besoin, pour échapper à la perte, du soutien de l'Église. L'homme dépend donc entièrement de Dieu et nullement des autres hommes; il sera leur serviteur pour obéir à l'enseignement du Seigneur (2 Cor. 4:5), mais ne sera assujéti à aucun joug humain. Dans ce sens Vinet a pu écrire: «Le christianisme est dans le monde l'immortelle semence de la liberté.»

Comment donc expliquer le régime extrêmement rigoureux imposé par Calvin à Genève? Il n'avait pas à créer ici de toutes pièces un système jusque-là inconnu, mais devait extirper un mal invétééré, des habitudes profondément ancrées, réformer les mœurs, tout cela pour la gloire de Dieu. Non pas

1. Institution chrétienne III, 21.

que le mal fût plus grave à Genève qu'ailleurs; partout le cœur de l'homme est désespérément mauvais et Calvin aurait agi de même partout où le Seigneur l'eût placé.

Nombreuses certainement furent les fautes commises par Calvin, dues les unes à sa tournure d'esprit, les autres aux circonstances dans lesquelles il se débattait. Malgré sa connaissance approfondie de la Bible, trop souvent il ne la suivait pas au pied de la lettre, parce qu'il laissait intervenir l'élément humain. Aux grands maux les grands remèdes: ce dicton est à sa place lorsqu'on veut chercher à comprendre, sans l'excuser, l'attitude prise par Calvin. Et quand on considère ce qu'il était de nature, son goût pour l'étude, son aversion pour la lutte, qu'expliquent entre autres sa santé débile, les cruelles souffrances physiques qu'il endurait, on reste émerveillé de l'œuvre du Seigneur chez son serviteur: «De faible qu'il était, il fut rendu vigoureux, il devint fort dans la bataille» (Héb. 11:34). Intrépide devant le danger, doué des plus hautes qualités intellectuelles, d'une piété très vivante, ce fut un des témoins de la vérité les plus remarquables de son temps et de tous les temps. Il réalisa tout particulièrement cette promesse faite à Paul: «Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans l'infirmité» (2 Cor. 12:9). Au milieu de la veulerie générale de nos jours, c'est un utile et salutaire enseignement que de considérer la figure de Jean Calvin, qui courait «avec patience la course» qui était devant lui, «fixant les yeux sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi» (Héb. 12:1-2).

LES RÉFORMÉS EN FRANCE DEPUIS LA MORT DE FRANÇOIS Ier (1547) JUSQU'À L'ÉDIT DE NANTES (1598)

Après François Ier son fils, Henri II, monta sur le trône. À la suite de celui-ci régnèrent successivement ses trois fils, François II, Charles IX et Henri III, et enfin Henri IV, roi de Navarre, soit six souverains en 63 ans (1547-1610). Sous les cinq premiers de ces princes, la France traverse une des périodes les plus sombres de son histoire, marquée par les guerres de religion; Henri IV rétablit l'ordre et la paix en promulguant le célèbre édit de Nantes (1598). Celui-ci assure aux réformés des avantages importants, qu'ils ne conservent du reste pas longtemps; Richelieu déjà leur en enlève plusieurs. Toutefois l'édit subsiste nominalement: les réformés ont au moins droit à l'existence, jusqu'à ce que, en 1689, Louis XIV leur enlève brutalement tout ce que son grand-père leur avait octroyé.

Comme on l'a vu plus haut, les réformés se laissèrent aller à nouer des alliances politiques avec les partis hostiles à la royauté, celui des nobles tout particulièrement. Cherchant ainsi de l'appui auprès des hommes, acceptant avec empressement celui qu'on leur offrait volontiers, car on appréciait hautement leur sùreté morale à une époque où les valeurs de cet ordre ne comptaient plus guère, les réformés acquirent de la puissance matérielle, mais perdirent du même coup le sentiment de leur dépendance vis-à-vis du Seigneur.

Ils connaissaient pourtant ces mots du Ps. 146, 3, 5, 7: «Ne vous confiez pas dans les principaux, dans un fils d'homme, en qui il n'y a pas de salut... Bienheureux celui qui a le Dieu de Jacob pour son secours, qui s'attend à l'Éternel, son Dieu,... qui exécute le jugement en faveur des opprimés.»

Par la force des choses, les alliances qu'ils contractèrent déchaînèrent des conflits à main armée, ce qui prouve surabondamment la gravité de l'erreur qu'ils commirent. Comme toute guerre civile, ces luttes religieuses amenèrent un déploiement d'horreurs sans nom; la France presque entière fut mise à feu et à sang. Pas plus que leurs adversaires, les réformés ne manifestèrent la moindre tolérance, la moindre commisération à l'égard de ceux qui ne partageaient pas leurs opinions; le XVI^e siècle, il faut le dire, ignorait totalement ces notions, si répandues aujourd'hui. Néanmoins les réformés avaient dans leurs mains la Parole de Dieu, qui dit: «Si celui qui te hait a faim, donne-lui du pain à manger, et s'il a soif, donne-lui de l'eau à boire; car tu entasseras des charbons ardents sur sa tête, et l'Éternel te le rendra» (Prov. 25:21, 22; Rom. 12:20). Aussi c'étaient partout de hideuses scènes de dévastation et de carnage, partout le lamentable spectacle de populations entières, tristes débris d'affreux massacres, errant de ville en ville et de canton en canton, chassées de leurs demeures et n'en trouvant pas d'autres. On reconstituait l'itinéraire que ces malheureux avaient suivi aux monceaux de cadavres qui jalonnaient les chemins. Catholiques et protestants faisaient preuve de la même férocité, combien éloignée de l'exemple donné par le Prince de paix! Deux hommes en particulier s'acquirent un sinistre renom de cruauté: le catholique Montluc et le protestant des Adrets. Les garnisons égorgées tout entières, les puits comblés de corps humains, les arbres des chemins utilisés comme gibets, marquaient partout la trace de Montluc. Quant à Des Adrets, on raconte entre autres, qu'après la prise d'une ville, il fit couper la tête à la moitié des défenseurs de la place et força les autres à se précipiter du haut d'une tour sur les pointes des piques de ses soldats. L'un d'eux hésitait. «Tu te reprends à deux fois», lui cria Des Adrets. «Eh monseigneur», répliqua le malheureux, «je vous le donne en dix.» Il fut, dit-on, le seul qui obtint grâce.

Une partie de la noblesse tenait pourtant pour la royauté, à qui elle allait faire payer cher son appui. Les chefs de ce groupe appartenaient à la famille des Guises, bien connus par la haine implacable qu'ils vouaient à quiconque se réclamait du nom du Seigneur. À leurs côtés il faut nommer la reine mère, Catherine de Médicis, femme de Henri II, qui exerça, sur ses trois fils, l'influence la plus néfaste. En tant qu'Italienne, elle s'adonnait volontiers aux arts magiques, à la sorcellerie, à l'astrologie, dont sa patrie était l'un des ardents foyers. Nièce du pape Clément VII, dont elle connaissait et partageait la haine contre toute innovation religieuse, elle n'eut pas de peine à attiser celle que son royal époux avait apprise à l'école du précédent monarque.

Les réformés avaient pour eux le nombre. On évalue leur effectif à environ le sixième de la population de la France. Ils comptaient dans leurs rangs l'élite du pays: gens de lettres, juristes, soldats, jusqu'à des hommes qui avaient appartenu autrefois à l'Église romaine. Malgré tout, ils restaient faibles, faute de ne pas s'en tenir strictement aux enseignements de la Parole de Dieu. Ils se réunissaient régulièrement, mais pas pour la fraction du pain, cela sous l'influence de Calvin qui ne voulait pas que la Cène fût distribuée autrement que par des pasteurs officiellement institués. De la sorte ils méconnaissaient la promesse du Seigneur que, «là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (Matt. 18:20). Au lieu de réaliser l'unité du Corps de Christ, ils ne constituaient que des groupements isolés les uns des autres et se privaient ainsi de la joie qu'il y a pour les chrétiens à rappeler la mort du Seigneur, selon son désir, en rompant le pain et à célébrer ensemble son amour pour ses rachetés.

Mais il y avait parmi les réformés des âmes d'élite, en toute première ligne l'amiral de Coligny. Appelé à un poste de premier rang dans l'armée du roi, il déploya, dans maintes occasions, les plus

rare talents militaires et n'eut jamais en vue que l'indépendance et la prospérité de son pays. À ces buts il sacrifia tous ses intérêts personnels. Fait prisonnier à Saint-Quentin par les Espagnols, il fut conduit au fort de l'Écluse, non loin de Genève, puis à Gand. Durant sa captivité, Coligny lut avec fruit la Bible et plusieurs écrits sur les graves questions qui agitaient alors la chrétienté. L'indomptable patience des réformés, jetés sur les bûchers ou abandonnés dans d'immondes cachots, inspira une vive sympathie à son âme généreuse. Une fois rendu à la liberté, il professa hautement sa foi en l'œuvre accomplie de Christ pour lui, comme pour les pécheurs qui mettent leur confiance en lui. La profondeur et la sincérité de ses convictions, son caractère intrépide, son ardent désir de servir le Seigneur en toute fidélité, sa prudence calme, ses mœurs pures, éloignées du faste et des désordres de la cour, tout cela fait de la figure de l'amiral de Coligny une des plus nobles que nous offre l'histoire de France.

Et l'on aime à placer à côté de lui, quoiqu'il se trouve dans le camp opposé, Michel de l'Hôpital, homme éminent, magistrat intègre, qui tout en demeurant attaché à la foi catholique, n'en fut pas moins favorable aux réformés et rêva la tolérance dans un siècle de persécutions.

Henri II inaugura son règne en faisant brûler quatre huguenots le jour de son avènement. Malgré tout la Réforme continua à gagner du terrain; aussi les rigueurs redoublèrent. Par l'édit de Châteaubriant le roi ordonna que le crime d'hérésie devait être recherché par les juges civils tout autant que par les juges ecclésiastiques; si donc les accusés étaient acquittés par les uns, ils ne manqueraient pas d'être frappés par les autres. De plus les dénonciateurs devaient recevoir non plus le quart des biens des condamnés, mais le tiers: appât jeté à la cupidité, au fanatisme. Bien plus, les propriétés des émigrés pour cause de religion seraient confisquées au profit du roi. Interdiction formelle d'écrire aux fugitifs, de leur envoyer quoi que ce fût, en particulier de l'argent. Enfin l'édit ajoutait ce qui suit: «Il

ne sera imprimé ni vendu aucuns livres concernant la Sainte Écriture, faits depuis quarante ans en çà, que premièrement ne, n'aient été vus et visités... Comme en notre ville de Lyon il y a plusieurs imprimeurs et qu'ordinairement il s'y apporte grand nombre de livres étrangers, même de ceux qui sont grandement suspects d'hérésie, nous ordonnons que, trois fois l'an, il sera fait des visites dans les officines et boutiques d'imprimeurs, marchands de livres, par deux bons personnages d'église.» Mais «la Parole de Dieu n'est pas liée» (2 Tim. 2:9); elle est «vivante et opérante, et plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchants» (Héb. 4:12); Henri II dut s'en rendre compte. Aveuglé par sa femme, entraîné par ses mauvais conseillers, il convoqua une séance spéciale du Parlement de Paris, où chacun des conseillers eut à émettre séance tenante son avis sur les mesures à prendre contre les «novateurs». La plupart recommandèrent de renforcer les pénalités établies, mais il se trouva deux hommes pour émettre une opinion différente.

Le conseiller Faur alla jusqu'à dire en face du roi: «Craignez qu'on ne dise de vous cette parole adressée jadis par Élie à Achab: «Est-ce bien toi, celui qui trouble Israël?» (1 Rois 18:17). Henri II frémit de rage, mais se contint.

Là-dessus Anne Dubourg, un des plus jeunes conseillers, prit à son tour la parole. Son visage demeurait calme, mais sa bouche allait articuler des vérités qui soulevèrent une violente tempête: «Il est des hommes», dit-il, «qui commettent contre les lois plusieurs crimes dignes de mort, des blasphèmes, des adultères, des débauches de toute espèce, et ces crimes restent impunis malgré leur énormité, tandis qu'on demande des supplices contre des gens à qui l'on ne peut reprocher aucun crime.» C'était lancer, sans le vouloir peut-être, un trait contre le roi lui-même, dont la vie adultère était assez connue.

Le fidèle conseiller continue: «Peut-on en effet imputer le crime de lèse-majesté à des hommes qui ne font mention des princes que dans leurs prières et pour appeler sur eux la protection du Très-Haut? On sait parfaitement qu'ils ne sont pas séditieux; mais on affecte de les regarder comme tels, parce que, s'appuyant sur les Saintes Écritures, ils ont arraché tout prestige à la puissance romaine et exposé au plein jour la turpitude d'une Église qui penche vers sa ruine; parce qu'enfin ils demandent de salutaires réformes qui, seules, peuvent ramener l'Église à sa dignité primitive.»

Blessé au vif, foulant aux pieds l'inviolabilité du Parlement, Henri II fit aussitôt saisir Faur et Dubourg et les jeta à la Bastille. Quelques mois plus tard, ce dernier subissait le supplice du feu. Dans sa rage Henri II s'était promis d'assister à l'exécution; Dieu lui-même le lui interdit. Au cours d'un tournoi, un de ses courtisans l'atteignit à l'œil d'un coup de lance. On le transporta dans son palais, souffrant horriblement. Le mal ne fit qu'empirer; aux douleurs physiques s'ajoutaient les remords cuisants: «Ils sont innocents», s'écriait l'infortuné souverain en songeant aux deux conseillers. «Dieu me punit de les traiter si mal.» —«Rassurez-vous, Sire», lui dit le cardinal de Lorraine, un de ces Guises qui furent le fléau de la France, «rassurez-vous! De telles pensées ne sont que des suggestions du démon.» Tout l'art des médecins fut inutile; au bout d'un mois Henri II expirait, laissant le trône à son fils François II, un enfant de seize ans.

Sous son règne, comme sous ceux de ses deux successeurs, le caractère politique des guerres de religion ne fit que s'accroître. Il ne saurait entrer dans notre dessein de les raconter en détail. Pour les réformés, elles sont marquées par des alternatives de succès et de revers; à peine leur a-t-on accordé certains avantages qu'on les leur retire, d'où renouvellement continu des hostilités. Charles IX leur octroie l'édit de Janvier, suivi de l'horrible massacre de Vassy, perpétré à l'instigation du duc de Guise.

Mais celui-ci ayant été assassiné à la satisfaction de Catherine de Médicis qui redoutait son ambition, la reine mère consentit à signer la paix d'Amboise, puis celle de Saint-Germain: les réformés obtenaient la liberté de conscience et l'autorisation de célébrer le culte domestique; mais le culte public n'était toléré que dans quelques villes et dans les maisons de la noblesse. Mais Catherine était de ces «ouvriers d'iniquité, qui parlent paix avec leur prochain, tandis que la méchanceté est dans leur cœur» (Ps. 28:3). Ces concessions n'étaient à ses yeux qu'un leurre, destiné à endormir les huguenots, afin de leur fondre dessus avec d'autant plus de succès. Elle n'avait qu'un but en vue: l'extermination de tous les réformés, jusqu'au dernier. Animée d'un esprit diabolique de dissimulation, elle travaillait à réaliser son désir en y mettant une persévérance extraordinaire, prête aussi à recourir à tous les moyens, même les plus pervers. On l'a comparée à bon droit à un requin qui suit le navire dans l'attente de sa proie, que la mer soit calme ou qu'elle soit agitée. Le royaume était en effet divisé en deux camps, égaux en apparence et irréconciliables. Malgré plusieurs campagnes, les catholiques n'avaient aucune perspective de venir à bout de leurs adversaires. C'est alors que Jézabel recourut aux procédés qui lui étaient chers entre tous: la trahison et le meurtre secret. Les historiens les plus sérieux affirment sans hésitation que la raison d'état ne saurait en aucun cas être invoquée pour justifier le massacre de la Saint-Barthélemy. Rome n'avait rien à redouter pour sa suprématie, ni le roi de France pour son autorité. Il ne faut y voir qu'un acte dicté par le fanatisme, par le ressentiment que nourrissait Catherine à l'égard des enfants de Dieu.

À ses côtés se trouvent le pape Pie II et Philippe II, roi d'Espagne. Ce sont trois étrangers qui portent la responsabilité première de cette machination inique. D'autres y trempèrent, mais ils ne pouvaient rien faire aboutir sans la sanction royale. Le roué Souverain Pontife tordit les Écritures pour

persuader à Charles IX qu'il se trouvait dans la même position que Saül, roi d'Israël, lorsque Samuel lui enjoignit, de la part de l'Éternel, de «détruire entièrement» Amalek (1 Sam. 15:3). Mais Saül désobéit à l'ordre divin et il lui en coûta son trône et sa vie. Charles IX comprit l'allusion et consentit à ce que l'on exterminât tous les huguenots, afin qu'il n'en restât pas un seul pour lui reprocher son forfait.

Grâce au traité de Saint-Germain, les réformés jouissaient de quelque repos. Catherine et ses suppôts en profitèrent pour ourdir mieux leur complot. Attirer à Paris les chefs huguenots, les combler de caresses, pour les massacrer tous à la fois, voilà le plan infernal déjà conçu en 1564 et différé jusqu'au moment propice. Le vieux chancelier L'Hôpital eut des soupçons, puis une pleine certitude de ce qui se tramait contre les réformés. Retiré des affaires avec le sentiment de son impuissance à faire naître une paix durable, il supplia la cour de ne pas étouffer la voix de la justice et de la clémence. Mais Coligny, trop droit pour croire à une infraction au traité de paix et à de vils guet-apens, se laissa émouvoir par l'accueil affectueux que lui fit le roi, en l'appelant son père. Charles IX lui promit de réparer certains torts qu'avaient subis des réformés de la part de catholiques trop zélés.

Pour mieux donner créance à ses allures hypocrites, Catherine de Médicis mit tout en œuvre pour amener le mariage de sa fille Marguerite avec Henri de Navarre, plus tard roi de France sous le nom de Henri IV et fils de Jeanne d'Albret. Celle-ci, douée d'un caractère ferme et décidé, avait fait profession publique de sa conversion et, grâce à elle, les pratiques catholiques furent abolies en Navarre. Si l'on considère que ce petit royaume se trouvait sur les flancs des Pyrénées, entre la France et l'Espagne, deux puissances entièrement dévouées au pape, on conviendra que Jeanne montra là un beau courage, en même temps qu'une admirable confiance en Celui auquel elle voulait rendre témoignage envers et contre tout. Malgré les menaces terribles qu'on lui adressa, elle n'en persévéra pas moins

dans la voie où elle était entrée si résolument. Pendant douze ans le Seigneur la protégea puissamment et elle mit ce temps à profit pour faire traduire et publier la Bible dans le dialecte du pays; elle créa des écoles, étudia les lois comme un juriste et améliora de façon très intelligente le bien-être de ses sujets. Quoique à regret, elle donna son consentement au mariage projeté. À cet effet elle rendit visite à la cour de France qui résidait alors à Blois. Le roi et sa mère lui prodiguèrent toutes les marques de l'amitié et l'engagèrent à prolonger son séjour auprès d'eux. Mais Jeanne s'y refusa; elle devait, disait-elle, se rendre encore à Paris. Après quelques jours elle tomba malade de façon très mystérieuse, infectée, à ce qu'on croit, par des gants empoisonnés que lui avait remis un certain maître René, parfumeur florentin, mais connu surtout comme l'empoisonneur de la reine. Au bout de cinq jours Jeanne d'Albret s'endormit paisiblement dans le Seigneur, sans la moindre parole de reproche à l'adresse de ses meurtriers.

Le mariage fut célébré le 18 août 1572 au milieu de fêtes splendides qui durèrent plusieurs jours et auxquelles participèrent tous les princes huguenots. Personne n'éprouvait la moindre anxiété. On pensait que cette union mettrait fin aux troubles qui avaient ensanglanté le pays; elle semblait inaugurer une ère de paix et de prospérité sans pareille. Or c'est au cours de ces réjouissances que se tint au Louvre un conseil secret dans lequel on arrêta dans ses moindres détails le plan du massacre projeté.

Le 22 août Coligny sortait du Louvre. Il ignorait qu'on venait de mettre sa tête à prix: cinquante mille couronnes, telle était la récompense que toucherait le meurtrier. Chemin faisant, l'amiral lisait une requête d'un de ses frères dans la foi et allait s'occuper de la meilleure voie à suivre pour y répondre. Tout à coup, près de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, une balle atteignit Coligny au bras gauche et lui fracassa un doigt. L'assassin réussit à prendre la fuite. On transporta l'amiral chez lui et les

seigneurs protestants accoururent à son chevet. «Voilà», leur dit le vieillard, «le fruit de cette belle réconciliation dont le roi s'est porté garant.» Malgré l'opposition de sa mère, Charles IX se rendit aussi auprès de l'illustre blessé. «Mon père», lui dit-il, «je vous tiens pour un des plus grands capitaines de mon royaume. Calmez-vous. Ne songez qu'à vous guérir; j'aurai soin de tout. Vous endurez la blessure et moi j'en aurai toujours la peine.»

Deux jours plus tard, le 24 août 1572, entre deux et trois heures du matin, jour de la Saint-Barthélemy, on entendit tout à coup sonner la cloche de cette même église de Saint-Germain l'Auxerrois, qui se trouve vis-à-vis du Louvre. À peine les premiers coups eurent-ils retenti qu'une violente fusillade éclata dans les rues. Charles IX témoigna une vive agitation; la sueur froide perlait sur son front. Soudain il se leva et fit appeler le duc de Guise pour lui ordonner de ne rien précipiter. Mais c'était trop tard. Catherine de Médicis, qui redoutait l'inconstance de son fils, avait enjoint d'avancer l'heure fixée pour le début de la tuerie. Et bientôt, au bruit de toutes les cloches de la ville, maintenant mises en branle, se mêlaient les hurlements de rage, les imprécations des meurtriers, puis les cris de douleur et d'effroi des infortunées victimes, surprises dans leur sommeil et froidement égorgées dans leurs lits. Pour se faire reconnaître les assassins portaient un brassard blanc. Bientôt le sang ruissela dans toutes les rues.

L'amiral de Coligny devina bien vite ce que se passait. Il ne doutait pas qu'on n'en voulût à lui plus qu'à tous les autres huguenots, car il connaissait la haine invétérée que lui portait le duc de Guise. Il ne se trompait pas. Une troupe furieuse envahit sa demeure, dirigée par un serviteur du duc, et pénétra dans la chambre où l'amiral reposait. Sans autre avertissement, le soudard plongeait son épée dans la poitrine du vieillard, puis jeta son corps par la fenêtre. Guise le reconnut et le repoussa d'un coup de

pied. Seize ans plus tard, le même Henri de Guise tombait à son tour sous le poignard d'un assassin aux ordres du roi Henri III. Quand celui-ci vit le cadavre, il lui donna un coup de pied en pleine figure. Telle est la justice rétributive de Dieu!

Au cours de la même nuit, sous le couvert de la religion, on égorga cinq cents membres de la haute noblesse protestante. Ils habitaient presque tous le même quartier de Paris et le duc de Guise se l'était spécialement réservé. «Plus l'herbe est épaisse, plus la faux y mord», voilà le mot d'ordre donné à la farouche soldatesque.

Henri de Navarre et Condé, fils du célèbre Condé, tué à Jarnac, logeaient au Louvre. Le roi les manda devant lui et les accabla d'injures. «Je ne veux», leur dit-il, «qu'une religion dans mon royaume. Mort ou messe! Choisissez!» Henri fut conduit dans la chapelle du palais. Condé déclara que sa liberté, sa vie étaient à la merci du roi, mais que nulle menace, nul supplice ne le feraient aller à la messe, dût-il périr. Charles le relâcha, en affirmant qu'il aurait la tête tranchée dans les huit jours, s'il ne se ravisait pas. Quelques seigneurs protestants s'étaient réfugiés au Louvre, sous la sauvegarde du roi de Navarre. Ils furent sommés, l'un après l'autre, de descendre dans la cour et là, sous les yeux même du roi, les gardes les taillèrent en pièces jusqu'au dernier. L'un d'eux ne put s'empêcher de s'écrier: «Est-ce là cette parole que le roi nous a donnée? Que Dieu venge un jour cette perfidie et cette cruauté odieuses!» La réponse vint deux cent vingt ans plus tard sous le régime de la Terreur. Les annales du monde entier renferment peu de scènes aussi ignobles que celle de la Saint-Barthélemy. Les passions les plus basses, le fanatisme le plus froid et le plus atroce s'y étalent dans toute leur horreur. «C'était être huguenot», dit Mézeray, «que d'avoir de l'argent, ou des charges enviées, ou des ennemis vindicatifs, ou des héritiers affamés.» Le massacre s'étendit à toute la France; des milliers

d'innocents périrent, à Lyon en particulier, où les réformés étaient nombreux. Comme le procureur du roi enjoignait au bourreau de remplir son office, celui-ci répondit: «Je ne prête mon ministère que pour l'exécution des arrêts des juges, et non pour assassiner des innocents.» Même réponse de la part des soldats de la citadelle «Ce que vous nous demandez est contre l'honneur nous ne sommes pas des assassins. Quel mal ont donc fait ces malheureux qu'on veut que nous égorgions?» On alla jusqu'à ouvrir les portes des prisons et à massacrer sans autre ceux qu'on y trouvait. Les cadavres étaient jetés dans le Rhône qui en vint à rouler des flots rougis de sang; pendant longtemps les riverains ne voulurent ni toucher aux poissons du fleuve, ni faire usage de son eau.

Quelques gouverneurs de provinces refusèrent d'obtempérer aux ordres féroces qu'ils reçurent. Il convient de citer aussi l'évêque de Lisieux, Jean Hennuyer, qui en fit autant. «Je m'opposerai toujours de toutes mes forces à une action pareille», déclara-t-il nettement au lieutenant royal. «Je suis le pasteur de Lisieux et ces gens que vous voulez me faire tuer sont des brebis de mon troupeau. Si elles se sont égarées hors du bercail de l'Église romaine, j'ai le devoir de les épargner, pour les y faire rentrer, si possible. Je n'ai jamais lu dans l'Évangile que le berger doit laisser verser le sang de son troupeau. Au contraire, j'y lis qu'il doit verser son sang, donner même sa vie pour elles.» Sur la demande du lieutenant royal, l'évêque confirma ces paroles par écrit.

Les appréciations sur le nombre des victimes varient beaucoup. À Paris on en a compté de 2000 à 4000; c'est Brantôme qui dit que Charles IX aurait pu voir quatre mille cadavres flotter sur la Seine. Dans un registre des comptes de la ville de Paris, un poste indique la somme payée aux fossoyeurs du cimetière des Innocents pour avoir enterré 1100 corps, échoués sur la rive du fleuve à Chaillot, à Auteuil et à Saint-Cloud. «Il est probable», ajoute le greffier, «que beaucoup d'autres furent entraînés

plus loin. On est loin de les avoir tous jetés à la Seine.» En province les chiffres les plus modérés annoncent 70,000 morts. Si l'on y ajoute tous ceux qui périrent de misère, de faim, de douleur, les vieillards, les enfants abandonnés, les femmes sans abri, on arrive à un total bien plus considérable.

La nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy produisit une profonde impression dans l'Europe entière. Tandis que les états protestants flétrissaient l'horrible attentat, Rome était au comble de la joie. Le pape Grégoire XIII connaissait les projets de Charles IX et attendait impatiemment des nouvelles. Enfin un messenger arriva de Paris, portant une lettre du nonce, datée du 24 août: «Tout s'est bien passé à Paris; on va en faire de même dans tout le royaume.» Le messenger reçut une gratification de mille pièces d'or. Le canon tonna au château Saint-Ange; on chanta à Saint-Pierre un *Te Deum* solennel et le pape fit frapper une médaille, portant d'un côté son effigie et de l'autre l'ange exterminateur, immolant les hérétiques. Le roi d'Espagne, Philippe II, dont on connaît le caractère sombre, rit pour la première fois de sa vie, dit-on, quand on l'informa du massacre et ne put trouver d'éloges assez forts pour le jeune roi et sa mère.

L'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, Genève surtout, virent arriver une multitude de fugitifs éperdus, à demi-morts. Vainement les agents français tentèrent d'accréditer auprès des cours protestantes la fable d'un complot ourdi par Coligny. L'audience donnée à ce sujet par Élisabeth, reine d'Angleterre, fut empreinte d'une tristesse lugubre; toute la cour portait de longs vêtements de deuil. L'ambassadeur dut passer parmi les courtisans sans que personne le saluât; il ne put balbutier son odieuse apologie et se retira consterné, en s'écriant avec amertume qu'il avait honte de porter le nom français. À Genève on institua un jour solennel de jeûne et de prières. En Écosse le vieux Knox, empruntant le langage des prophètes, s'écria du haut de la chaire: «La sentence est prononcée contre ce meurtrier, le

roi de France; la vengeance de Dieu ne se retirera pas de sa maison; son nom sera en exécration à la postérité.»

Ces paroles se réalisèrent. Le remords ne tarda pas à envahir l'âme de Charles IX. La nuit il entendait des hurlements sinistres dans le ciel au-dessus de son palais. À tous moments, «aussi bien veillant que dormant», il lui semblait voir «ces corps massacrés, les faces hideuses et couvertes de sang». Il cherchait à s'étourdir, à se briser de fatigue; il restait à cheval douze et quatorze heures consécutives. «Ses regards», écrivait un ambassadeur, «sont devenus sombres. Dans ses entretiens et ses audiences, il ne regarde pas en face celui qui lui adresse la parole; il baisse la tête, ferme les yeux, puis il les ouvre tout à coup, et comme s'il souffrait de ce mouvement, il les referme avec non moins de vivacité.» Il expira moins de deux ans après le massacre, atteint d'une maladie étrange qui amenait son sang à s'écouler lentement par tous les pores. Mais, sans confiance aucune dans son entourage, il se figurait que sa mère avait été cause de sa maladie, en lui faisant administrer un poison. Dieu permit que, sur son lit de mort, ce roi, qui avait voulu que pas un réformé ne restât en vie, fût soigné par sa vieille nourrice et un médecin, huguenots l'un et l'autre. La veille de sa mort, la nourrice se trouvait seule à son chevet. Elle entendit le malheureux qui soupirait et pleurait. Elle s'approcha doucement. «Ah! ma nourrice, ma mie», lui dit-il, «que de sang et que de meurtres! Ah! que j'ai eu un méchant conseil! O mon Dieu, pardonne-les-moi et me fais miséricorde, s'il te plaît!»

Tous les auteurs directement responsables de la Saint-Barthélemy moururent de mort violente, à une exception près, la reine mère. Mais elle vécut assez longtemps pour voir échouer lamentablement tous les projets qu'elle avait conçus. Le cardinal de Lorraine fut assassiné en prison et Henri III, le dernier rejeton de la famille, tomba sous le poignard d'un meurtrier, comme Knox l'avait prédit.

Ce roi se montra encore plus incapable que ses frères. Sous son règne les guerres de religion continuèrent à sévir, si bien que la France souffrait horriblement et payait cher l'acharnement de ses souverains contre les enfants de Dieu. Au dire d'un contemporain, «les fermes et quasi tous les villages étaient inhabités et déserts.» Les paysans cessaient même de labourer; affamés, ils se soulevaient. Les routes étaient effondrées, les ponts coupés. Dans les villes toute industrie et tout commerce avaient péri.

Henri IV, roi de Navarre, qui succéda à son cousin, Henri III, mit tout en œuvre pour réparer ces maux. Ce fut un des plus grands monarques des temps modernes. Élevé dans la religion réformée, comme on l'a vu, il manqua malheureusement de la force de caractère nécessaire pour rester fidèle aux enseignements qu'il avait reçus de sa mère et crut agir pour le bien de la France en embrassant le catholicisme, estimant fâcheux pour le pays que le roi professât une religion autre que celle de la majorité de ses sujets. Son cœur sans doute ne fut jamais franchement catholique. Mais ses convictions n'étaient pas bien arrêtées ni bien profondes. Ami du plaisir, il supportait avec peine l'austérité du régime calviniste. Son âme n'était pas assez élevée pour sacrifier ses intérêts à ses croyances et sa conscience trop accommodante pour ne pas concilier les uns avec les autres. Il méprisa l'exhortation: «Tiens ferme ce que tu as» (Apoc. 3:11).

Le roi n'oublia cependant pas ses anciens coreligionnaires. Tout en cherchant à pacifier le royaume, il ne voulait pas le faire à tout prix, estimant que chacun des partis en présence devait tolérer les autres. C'est dans cet esprit qu'il promulgua, en 1598, le célèbre *Édit de Nantes*, le premier acte par lequel les réformés reçurent enfin la reconnaissance légale de leur existence. En voici les principales dispositions:

Ils obtenaient la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit, élémentaire pour nous, mais qui ne l'était pas au XVI^e siècle, de croire selon leur conviction personnelle, sans être astreints au même culte que le souverain et le reste de la population.

Ils pouvaient pratiquer librement leur culte dans les châteaux des seigneurs haut-justiciers et dans une ville par bailliage. C'était là une liberté bien limitée. Les seigneurs haut-justiciers étaient ceux qui avaient droit de vie et de mort sur leurs sujets; le roi, qui prétendait que cette prérogative devait lui appartenir à lui seul, cherchait à diminuer leur nombre. Puis dans les bailliages souvent très étendus, pour beaucoup de personnes, il fallait un déplacement considérable pour se rendre dans la seule localité où le culte était autorisé. Néanmoins les réformés ne pouvaient qu'éprouver une vive reconnaissance envers Dieu de ce que le principe au moins du culte collectif fût admis.

Les réformés recevaient le droit d'exercer des charges publiques, la magistrature entre autres. On rendait ainsi hommage à l'intégrité généralement reconnue de la plupart d'entre eux; leur influence allait s'étendre aussi.

Enfin ils recevaient une centaine de villes, dites «places de sûreté», où ils pouvaient se réfugier en cas de troubles et tenir même tête aux troupes qu'on enverrait contre eux, avantage considérable, mais qui ne manqua pas de se retourner à leur désavantage. En effet la résistance qu'ils purent ainsi opposer aux ordres royaux risquait de les faire taxer d'insubordination du moment qu'ils pouvaient résister à l'autorité légalement et à main armée.

Néanmoins l'Édit de Nantes marque pour les réformés une accalmie bienfaisante. Dieu leur accorda de la sorte une période de repos, au cours de laquelle ils purent se ressaisir et affermir leur

foi. La situation qui leur était ainsi faite leur permit également d'acquérir une belle prospérité matérielle. L'ennemi se tenait aux aguets et, moins d'un siècle plus tard, il trouva là un prétexte pour déchaîner à nouveau contre eux des persécutions terribles.

LES RÉFORMÉS EN FRANCE AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Les réformés ne jouirent pas longtemps en plein de l'Édit de Nantes. Sous Louis XIII, fils et successeur de Henri IV, ils eurent à faire au cardinal de Richelieu, chef du Conseil du roi, qui avait assigné à sa politique la ligne directrice suivante: assurer l'autorité royale en annulant les privilèges de quiconque prétendait y résister. Or ces adversaires, que Richelieu ne nommait pas, étaient les nobles et les protestants. Ces derniers, en effet, constituaient un véritable état dans l'état grâce à leurs villes de sûreté où ils pouvaient concentrer des forces militaires, et au droit qu'ils avaient de se réunir en assemblées provinciales et nationales. Inquiets au sujet des intentions du cardinal, au lieu de compter sur la puissance de Dieu pour leur aider, et oubliant que la Bible prescrit la soumission aux autorités, les réformés prirent les armes pour résister à une attaque éventuelle. Ils avaient choisi la Rochelle comme centre de leurs opérations. Richelieu assiégea la place et s'en empara malgré l'héroïque résistance des rebelles. Peu après il leur octroya la Grâce d'Alais, titre significatif, qui prouvait qu'il ne s'agissait plus d'un traité, comme on en avait conclu précédemment, ni d'une négociation de puissance à puissance. Les protestants rentraient dans le droit commun et perdaient par conséquent tous ceux des privilèges concédés par l'Édit de Nantes, qui leur avaient permis de constituer un parti politique. En revanche, la liberté de culte et l'égalité absolue avec les catholiques leur étaient garanties. Richelieu estimait en effet que «la religion ne se sème pas avec le sang» et tenait «pour absolument condamnable la contrainte religieuse». Il est frappant de voir le Seigneur agir de façon si évidente dans le cœur de ce haut dignitaire de l'Église, qui, toute sa vie durant, s'opposa formellement à toute violence et força ses coreligionnaires intolérants à respecter la liberté de conscience de leurs compatriotes.

Louis XIV adopta une tactique fort différente. Il dut reconnaître que les protestants n'avaient pris aucune part quelconque aux troubles de la Fronde, qui éclatèrent pendant sa minorité, mais qu'ils s'étaient comportés en sujets parfaitement loyaux. Il rendit même publiquement hommage à leur fidélité. Cependant, dès le début de son règne, animé du même désir que Richelieu, d'amener «l'unité dans ses états», il affirma sa ferme volonté de faire rentrer dans l'Église catholique les douze cent mille protestants du royaume. Point de «rigueur»; application stricte de l'édit de Nantes, mais «rien au-delà»; «en renfermer même l'exécution dans les plus étroites limites que la justice et la bienséance pouvaient permettre». Ce sont les propres paroles du roi. Quant aux grâces, aux faveurs «qui dépendaient de lui seul», aucune.

Tout rigide qu'il fût, ce système pouvait se supporter; il accordait davantage aux protestants français qu'à ceux qui habitaient tous les autres pays catholiques de l'Europe. Mais c'en était beaucoup trop aux yeux du clergé, docile serviteur de la haine pontificale vis-à-vis du témoignage chrétien selon la parole de Dieu. Il déclarait ouvertement que l'édit de Nantes était «le plus mauvais par lequel était permise la liberté de conscience à chacun, qui est la pire chose du monde». Elle passait pour «un précipice creusé devant les pieds, comme un piège préparé à la simplicité des humains et comme une porte ouverte au libertinage». Et le clergé ajoutait que «la destruction de l'hérésie est notre unique affaire». Contradiction formelle avec les mots de Jean 4:24: «Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité». Les Jésuites prirent en mains la direction du mouvement. Ils se donnèrent pour but d'exercer une influence toujours plus marquée sur l'esprit du jeune roi; mais, trop habiles pour lui conseiller d'abolir l'édit d'un seul trait de plume, puisque Henri IV l'avait concédé à perpétuité, ils entreprirent de l'«interpréter», tout en engageant le souverain à en respecter, disaient-

ils, la lettre. Combien est vraie l'affirmation que la lettre tue, mais l'esprit vivifie! Les Jésuites le savaient mieux que personne.

L'application de cette méthode aboutit à une persécution de vingt-cinq ans, avant d'en venir à la suppression définitive de la Réforme. On se mit à interdire aux protestants tout ce que l'édit ne leur garantissait pas en termes exprès. Il ne disait pas, par exemple, qu'ils pourraient enterrer leurs morts quand et comme ils le voudraient; assister aux mariages et aux baptêmes en tel nombre qui leur plairait; entrer comme apprentis dans toute corporation, etc. Des ordonnances royales, inspirées par les ennemis des réformés, défendirent donc qu'aucun enterrement protestant eût lieu après six heures du matin ou avant six heures du soir; que le cortège comptât plus de trente personnes; que, pour un mariage ou un baptême, plus de douze protestants fussent présents. On démolit les temples élevés postérieurement à l'édit; on dut borner l'enseignement, dans les écoles protestantes, à la lecture et l'écriture.

Ces mesures laissaient prévoir que d'autres suivraient, de plus en plus rigoureuses. Les protestants résolurent donc de s'adresser directement au roi et de lui représenter à quel point leurs inquiétudes se légitimaient; il y avait lieu de lui rappeler aussi la fidélité qu'il devait à la parole donnée par son grand-père. Le vénérable pasteur Du Bosc de Rouen fut chargé de parler au nom des membres de la délégation. Voici la péroraison de son émouvant discours: «On nous ôte nos temples; on nous exclut des métiers; on nous prive des moyens de vivre et il n'y a plus personne de notre religion qui ne songe à la retraite (à s'exiler). Si donc votre Majesté songe à frapper un dernier coup, chacun tâchera à se sauver; ce ne sera plus qu'une débandade générale. Je proteste saintement en votre présence que je dis la vérité comme elle est. Au nom de Dieu, Sire, écoutez en cette occasion nos gémissements et nos plain-

tes. Écoutez le dernier soupir de la liberté mourante.» Lorsque la délégation se fut retirée, Louis XIV se contenta de dire: «Jamais je n'avais ouï si bien parler.» Mais il ne changea rien à son attitude vis-à-vis de ses infortunés sujets.

La conduite privée du roi donnait lieu à de tels reproches que l'opinion publique s'en émouvait; c'était un scandale public. C'est alors que ses confesseurs, les pères jésuites Letellier et Lachaise, ainsi que Mme de Maintenon, lui persuadèrent qu'il effacerait la déplorable impression produite par ses liaisons criminelles en convertissant au catholicisme les huguenots. Dès lors l'édit de Nantes se trouva révoqué en fait, avant de l'être officiellement cinq ans plus tard. Complètement enlacé dans les pièges de Satan, le roi prêta une oreille complaisante à ses mauvais conseillers et promulgua des mesures bien plus graves que celles mentionnées plus haut.

Les enfants protestants furent autorisés à se convertir au catholicisme, malgré leurs parents, dès l'âge de sept ans, «âge auquel ils sont incapables de raison et de choix», disait cyniquement l'ordonnance. On devine sans peine combien il était aisé d'amener ces jeunes enfants à admettre et à promettre tout ce qu'on leur proposait. Ces nouveaux convertis étaient libres de quitter leur famille, s'ils le voulaient, en exigeant de leurs parents une pension. Successivement on interdit aux protestants toutes les fonctions publiques, puis toutes les carrières libérales. Ils ne purent acheter aucun office; ils ne purent être ni avocats ni médecins. À peine leur laissait-on l'industrie et le commerce; ils s'y jetèrent en foule et prospérèrent.

À côté de ces mesures de rigueur on essaya de la corruption en créant une caisse de conversions; quelques centaines de malheureux abjurèrent pour six francs par tête. On leur accorda comme récom-

pense l'exemption d'impôts. Mais la très grande masse des réformés restait inébranlablement ferme dans sa foi; la puissance du Seigneur se manifestait de manière éclatante dans leur infirmité.

Pour hâter les conversions, on imagina les horribles dragonnades, menées par les «missionnaires bottés». C'étaient tout simplement en effet des soldats, des dragons, qu'on logeait chez les protestants. L'armée se recrutait alors dans la lie de la population. Ces dragons se conduisirent comme en pays conquis, saccageant les maisons, torturant les habitants; dans certains cas, par exemple, battant du tambour jour et nuit, pour priver de sommeil leurs malheureuses victimes. Ce système ne réussit que trop bien: le nombre des abjurations augmenta si rapidement qu'on put faire croire au roi qu'il ne restait plus, en France que «quelques centaines d'obstinés», ignoble mensonge, car les huguenots demeurés fidèles au Seigneur étaient infiniment plus nombreux que ceux qui avaient apostasié. Dans ces conditions, déclarait-on, l'édit de Nantes n'avait plus sa raison d'être et, le 18 octobre 1685, Louis XIV en signait la révocation. Les protestants non encore convertis ne seraient inquiétés en aucune façon; mais ils encouraient la peine des galères s'ils essayaient d'émigrer, et leurs enfants seraient élevés dans la foi catholique. Tous les temples devaient être détruits et les pasteurs expulsés.

Il va de soi que le clergé accueillit cet acte infâme avec des transports de joie, de même que la presque unanimité de la nation, à laquelle on n'avait cessé d'insuffler des sentiments de jalousie à l'égard des réformés dont la prospérité matérielle était notoire. Les plus grands écrivains: Bossuet, Racine, La Bruyère, Fénelon, n'eurent qu'une voix pour célébrer l'événement; Mme de Sévigné écrivait: «C'est la plus grande et la plus belle chose qui ait jamais été imaginée et exécutée.»

Deux hommes de marque blâmèrent nettement la révocation. L'historien Saint-Simon, dont on ne publia les *Mémoires* que très longtemps après sa mort, tellement il portait des jugements sévères sur Louis XIV et sa cour, avait osé écrire cette phrase cinglante au sujet de l'événement: «Le roi n'entendait autour de lui que des éloges et il avalait à longs traits ce poison.» Vauban, le célèbre ingénieur militaire, déplorait, lui aussi amèrement, la révocation, en se plaçant, il est vrai, au point de vue strictement stratégique. «Elle amena», écrivit-il, «la désertion de cent mille Français, la sortie de soixante millions de francs, la ruine du commerce; les flottes ennemies furent grossies de neuf mille matelots, les meilleurs du royaume, leurs armées de six cents officiers et de douze mille soldats, plus aguerris que les leurs.» Vauban disait encore: «Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, mais jamais de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance.»

La plupart des protestants qui avaient abjuré ne le firent qu'avec le secret espoir que l'orage passerait et que le temps reviendrait de la liberté religieuse. Quand la révocation leur eut démontré combien cette perspective était vaine, un grand nombre retrouvèrent leur confiance en Dieu et leur courage, qui fut admirable. Malgré la surveillance étroite aux frontières et sur les côtes, ils partirent par milliers. Deux cent mille au moins, peut-être bien davantage, renoncèrent à tout, fortune, foyer, patrie, risquèrent leur liberté, leur vie, pour leur foi. Des hommes capables de pareils sacrifices et de pareille énergie, formaient une élite dont la disparition affaiblit singulièrement la France et enrichit proportionnellement les pays qui leur donnèrent asile. C'est pour ce motif que Colbert, bien plus clairvoyant que le roi, aveuglé par sa passion, s'était prononcé catégoriquement contre la révocation. Mais les concurrents des protestants les voyaient de mauvais œil, parce qu'ils se donnaient tout entiers à leur travail, n'étant pas, comme les catholiques, entravés à chaque instant par le chômage obligatoire

lors des fêtes d'église. L'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne accueillirent les malheureux réfugiés avec un empressement digne de tout éloge. Plus de vingt mille d'entre eux se fixèrent dans le Brandebourg, centre de la Prusse actuelle, vrai désert de sable qu'ils surent mettre en valeur et fertiliser. On raconte que, plus tard, le grand électeur de Brandebourg recevait un jour l'ambassadeur de France; celui-ci lui demanda de la part de Louis XIV ce que son maître pourrait faire pour lui être agréable: «Une seconde révocation de l'édit de Nantes», aurait rétorqué l'électeur en ricanant. En revanche, certaines régions de la France: la Touraine, le Lyonnais, le Poitou périclitèrent gravement et plusieurs industries furent gravement atteintes. La révocation excita en Europe la haine de tous les états protestants contre la France. On peut dire à coup sûr qu'elle fut, dans la main de Dieu, la cause principale de déchéance de la France pendant la seconde partie du règne de Louis XIV. «C'est une abomination pour les rois de faire l'iniquité, car, par la justice, le trône est rendu ferme» (Prov. 16:12).

L'ère des persécutions se rouvrit. Elles furent terribles et pratiquées avec des raffinements de cruauté encore inconnus. Un seul exemple suffira pour les caractériser; c'est le récit fait par une des victimes. Blanche Gamond, transférée de Grenoble à l'hôpital de Valence dont le directeur, la Rapine, avait acquis une telle célébrité dans l'art d'opérer des conversions contraintes, que son seul nom faisait faiblir des courages, restés jusque-là inébranlables. «Le soir arrivé, la Rapine me fit venir avec celles qui n'avaient jamais changé de religion. Nous étions six en sa présence; il y avait pour spectateurs vingt ou trente papistes. Quand nous fûmes là, il nous fit mettre toutes en rang devant lui et s'adressa à nous en disant: «Vous êtes des opiniâtres et des rebelles au roi et à Dieu; mais je veux que vous changiez, ou vous crèverez sous les coups. Je vous ferai bien céder, race maudite de vipères, à coups de nerf de bœuf, car je sais mon métier. Vous ferez la balayure de l'hôpital; vous balayerez depuis le

matin jusqu'au soir, et si vous manquez, vous aurez cent coups de bâton. Après cela je vous ferai mettre au cachot, où vous mourrez de faim; mais, afin que vous languissiez plus longtemps, vous n'aurez qu'un peu de pain et d'eau. Dans trente ou quarante jours au plus, vous serez mortes; puis on vous jettera à la voirie et le roi sera défait d'un méchant sujet, malheureuse en cette vie, damnée dans l'autre. Comptez là-dessus.» Plus d'une fois, Blanche Gamond faillit succomber sous ces traitements atroces. Un jour, en particulier, la Rapine, exaspéré de sa résistance et de sa fermeté, comme elle le raconte elle-même, écumant de colère, l'ayant fait mettre à genoux et l'accablant des plus outrageantes épithètes, enjoignit aux filles de service de lui donner les étrivières. Six de ces cruelles mégères, trop bien dressées à cet emploi, armées chacune d'un paquet de verges d'osier, longues d'une aune, l'ayant déshabillée jusqu'à la ceinture, l'attachèrent à une poutre de manière qu'elle était pendue par les bras, et la fouettèrent jusqu'au sang, en lui disant avec moquerie: «Maintenant, prie ton Dieu!» Le Seigneur répondit en effet aux supplications de sa faible, mais indomptable servante, et la libéra des mains de son tortionnaire.

D'autre part, les montagnards des Cévennes, poussés à bout, prirent les armes pour défendre leur religion. On les appela les Camisards, parce que, pour se reconnaître, ils portaient une longue chemise blanche par-dessus leurs vêtements. Malheureusement ils se laissèrent aller à bien des excès regrettables; ils eurent leurs prophètes, leurs inspirés qui enflammaient leur ardeur, leur donnaient même des avis qu'ils tenaient pour célestes, car ils prétendaient avoir des visions. Leur chef, Cavalier, jeune homme enthousiaste, avait reçu à Genève une certaine instruction. Le soulèvement dura deux ans; il immobilisa les meilleures troupes de Louis XIV et l'un de ses maréchaux les plus distingués, Villars, rendant ainsi un service signalé aux ennemis de la France. On ne peut que blâmer les Camisards

d'avoir souvent dépassé la juste mesure, mais ils se comportèrent néanmoins en valeureux témoins du Seigneur, très convaincus, très sincères.

Une autre héroïne de ces temps périlleux pour les enfants de Dieu fut Marie Durand, dont le nom est très connu. Enfermée jeune fille dans la tour de Constance à Aigues-Mortes, elle n'en sortit qu'avec sa chevelure toute blanchie par sa longue captivité et les souffrances qu'elle endura. On voit encore, sur le dallage de la pièce où elle était retenue captive, gravé de sa propre main dans la pierre, ce seul mot: «Résister!» Il en dit long; c'est le résumé, d'une éloquence grandiose dans sa brièveté, de tout ce qu'endurèrent les martyrs de France. Le Seigneur ne l'oublie pas.

Au XVIII^e siècle un certain nombre des exilés rentrèrent dans leur pays et on leur reconnut le droit de se réunir entre eux, sous une forme tout à fait privée. Toutefois la persécution les guettait encore et ils durent se rencontrer dans la solitude des forêts ou dans les montagnes et les cavernes. Ce fut le cas surtout des habitants de Cévennes et on a donné à leurs groupements le nom d'Église du Désert; elle subsista pendant tout le XVIII^e siècle. Deux hommes se firent remarquer par leur dévouement à ces assemblées de chrétiens: Antoine Court et Paul Rabaut.

Antoine Court, élevé par une mère pieuse, car il avait perdu son père de bonne heure, s'attacha, très jeune encore, à l'un des prédicants qui étaient restés dans son pays natal, le Vivarais. Il suivait les réunions nocturnes avec assiduité et y prit souvent la parole. Les privations qu'il eut à endurer, les dangers qu'il courut, le firent tomber dangereusement malade. Retenu longtemps dans sa chambre, il eut le temps de réfléchir, de se mûrir. Lorsqu'il put enfin reprendre de l'activité, ce fut pour se consacrer de toute son âme au service de ses frères dans le Seigneur. Sous son influence, les protestants résolurent

d'opposer à la persécution, désormais, non plus la résistance armée, mais la foi et la patience, en un mot de compter uniquement sur le Seigneur, afin de recevoir de lui la direction sur le chemin à suivre. On décida aussi d'interdire aux femmes de prendre la parole dans les assemblées, selon 1 Cor. 14:34, de faire comprendre aux illuminés, qui prétendaient recevoir d'en haut des révélations spéciales, que ceci non plus n'était pas conforme à l'enseignement scripturaire; on leur enjoignit donc de se taire et d'écouter ceux de leurs frères que leur âge et leur expérience qualifiaient pour ce service. Enfin Court crut voir la nécessité de créer une école pastorale, pour former des ministres versés dans la connaissance de la Parole de Dieu et aptes à enseigner les autres. Ce séminaire ne pouvait pas exister en France; le clergé, averti, l'aurait fait fermer sans délai. Il s'ouvrit donc à Lausanne¹ et fournit à l'Église du Désert plus d'une centaine de pasteurs. Antoine Court caractérisa ainsi ce qu'il appelait l'esprit du Désert: «Ce doit être avant tout un esprit de sanctification, de marche constante dans la dépendance de Dieu, de renoncement à soi, un esprit de prière, de réflexion, de grande sagesse, puisée à la seule source où on la trouve, auprès du Seigneur lui-même, un esprit de martyr qui, nous apprenant à mourir tous les jours à nous-mêmes, nous dispose à perdre courageusement la vie dans les tourments ou sur un gibet, si telle est la volonté de Dieu.» Les élèves d'Antoine Court eurent à supporter un redoublement de violence de 1750 à 1760, mais le Seigneur les fortifia et leur accorda la faveur de ne pas faiblir devant le danger.

1. On a des raisons de croire que le siège du Séminaire de Lausanne était à la Cité, dans une maison en face du portail de la cathédrale, au haut des Escaliers du Marché. Une inscription commémorative y a été apposée récemment, La maison en question est aujourd'hui incorporée à la Faculté des Lettres de l'Université.

Paul Rabaut, le plus connu d'entre eux, exerça, pendant un demi-siècle, un ministère très apprécié et fidèle. Il gagna l'affection de tous et leur estime par son dévouement, mais aussi par la sagesse qui le caractérisait; c'était vraiment cette «sagesse d'en haut... paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde» (Jac. 3:17). Rabaut eut beaucoup à souffrir. Le sang des martyrs ne cessait de couler; les condamnations iniques pleuvaient. Ainsi douze couples se voyaient condamnés en bloc, pour le simple fait d'avoir été unis par des pasteurs, les femmes à la prison, les hommes aux galères. Rabaut assista à la Révolution française. Il en discerna bien vite le véritable caractère. Son fils, Rabaut-Saint-Étienne, se laissa élire comme député à l'Assemblée nationale et en devint même le président. Son père ne se laissa pas éblouir par cet honneur et écrivit à son fils: «Garde-toi de l'illusion. Penses-tu vraiment qu'une liberté véritable puisse sortir de cette Révolution? La France ne sera sauvée que quand elle se donnera à Celui qui nous sauve. Et Celui qui nous a sauvés n'est ni Rousseau, ni Voltaire, ni le pape. C'est le Seigneur Jésus Christ lui-même, par son sang qui a coulé à la croix.» Prophétie qui s'accomplit bien vite, car, trois ans plus tard, le jeune Rabaut payait de sa tête son intrusion dans les affaires politiques. Son père fut jeté en prison; relâché après la Terreur, il mourut bientôt à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Il est frappant de voir, dans la France du XVIIIe siècle, comment Dieu s'est servi, pour la réalisation de ses desseins, d'hommes qui professaient l'incrédulité la plus acharnée, parmi eux Voltaire. Il passa sa vie, il employa ses talents à lutter contre le christianisme; son esprit diaboliquement satirique le poussa aux pires invectives contre la Bible, contre la personne du Sauveur, contre les miracles. Voltaire fut néanmoins un chaleureux défenseur de la tolérance dans tous les domaines et le prouva entre autres en prenant en mains la cause d'un protestant de Toulouse, Calas, qui fut roué vif sous l'incul-

pation, fausse, d'avoir assassiné son propre fils. Voltaire n'eut ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'il eût obtenu la révision du procès et l'entière réhabilitation de l'infortunée victime du clergé catholique. Tous les écrivains, dénommés les philosophes, soutinrent la même idée, au nom de la liberté dont chaque individu doit pouvoir jouir. Mais, poussant ce principe jusqu'à ses dernières conséquences, s'appuyant sur la seule puissance de la logique humaine, ils déclaraient hautement que l'homme étant son propre maître ne doit dépendre de rien ni de personne; ils en faisaient le roi de l'univers. Leurs idées ont fait leur chemin d'autant plus aisément qu'ils surent les exposer sous une forme simple et séduisante. Elles s'épanouissent aujourd'hui en plein dans les pays qui, comme la Russie, ont osé nier l'existence même de Dieu, réalisant ainsi par avance une partie de l'état de choses décrit en 2 Thes. 2.

Ne voit-on pas là, en ce qui concerne la France, un châtiment de Dieu sur ce royaume où la vérité brilla d'un si vif éclat, puis fut étouffée par un mouvement concerté par le gouvernement et le clergé, et auquel la nation elle-même ne prêta que trop volontiers la main? «O liberté! que de crimes on commet en ton nom!» s'écria, en montant à l'échafaud, Mme Roland, une des victimes de la Révolution. Il est une liberté après laquelle toute la création soupire dans son désir d'être «affranchie de la servitude de la corruption, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu» (Rom. 8:21).

LA RÉFORME EN SUISSE ROMANDE

Au point de vue territorial, la Suisse romande présente, au XVI^e siècle, un aspect complexe. Quatre évêques y possédaient de vastes domaines: celui de Sion, maître du Valais; celui de Bâle à qui appartenait le Jura bernois; celui de Lausanne, dont le diocèse s'étendait de la Veveyse à la Venoge et comprenait d'autres territoires encore; enfin celui de Genève. Politiquement Neuchâtel dépendait d'un prince français.

Quant au Pays de Vaud, il était, en bonne partie, propriété de la maison de Savoie, ainsi que la moitié occidentale du canton de Fribourg. Mais Berne avait des visées sur ces belles et riches contrées. Elle les avait déjà envahies lors des guerres de Bourgogne en 1475-76 et s'était approprié les quatre «Mandements» d'Aigle (Aigle, Ollon, Bex, les Ormonts). En commun avec Fribourg, elle gouvernait les bailliages de Morat, Grandson, Orbe et Echallens. Ce premier succès n'avait point mis fin à son ambition. Ne pouvant s'étendre du côté de l'est, où Zurich et les cantons primitifs lui faisaient obstacle, elle s'assignait pour tâche de créer à ses états une forte frontière au couchant, sur la ligne du Jura; ainsi, du même coup, elle couvrait la Confédération contre les menaces éventuelles de la France. Par là aussi elle deviendrait maîtresse sans conteste des routes qui se réunissaient à l'extrémité inférieure du lac Léman.

Il ne faut pas oublier non plus que Berne venait d'adhérer à la Réforme; ainsi ses combats inévitables avec la Savoie allaient de pair avec la propagande religieuse. Et celle-ci se compliquait du fait de la co-propriété des «bailliages communs» avec Fribourg, aussi attachés au catholicisme que Berne l'était aux doctrines nouvelles.

Le tout premier précurseur de la Réformation à Lausanne fut un moine cordelier d'Avignon, nommé Lambert, qui prêcha devant l'évêque. Ses idées se rapprochaient de celles de Luther; cependant il ne déplut point au prélat et aurait pu continuer ses prédications, si, impatient d'entendre Luther lui-même, il ne s'était hâté de quitter Lausanne, au grand déplaisir d'une partie de ses auditeurs, séduits par l'originalité de ses propos. Y avait-il plus que de la curiosité dans leurs cœurs? Il est probable que, tels les Athéniens d'autrefois, ils passaient leur temps «à dire et à ouïr quelque nouvelle» (Actes 17:21). En tous cas, il ne paraît pas qu'il y ait eu, à ce moment-là, de travail profond dans leurs âmes.

Ailleurs cependant dans le Pays de Vaud le bruit se répandait de ce qui se passait en Allemagne, en France, à Zurich, les noms de Luther, de Calvin, de Zwingli étaient dans toutes les bouches. L'agitation gagnait de proche en proche. L'autorité laïque finit par s'en émouvoir et le bailli de Vaud convoqua à Moudon les «États», en vue de prendre avis sur les «mauvaises, déloyales, fausses et hérétiques allégations et opinions de ce maudit et déloyal hérétique, Martin Luther, par lesquelles il se dit communément, ont été faits de gros esclandres et abus contre la foi chrétienne... Ont donc statué que celui qui aurait voulu soutenir et maintenir les fausses et decevables opinions devant dites, en tout ou en partie, recevra trois estrapades de corde et sera incarcéré trois jours durant.» En cas de récidive, «qu'il doit être brûlé comme faux et déloyal, avec son livre (sa Bible), si point en avait.»

Il en allait autrement dans les possessions bernoises, où les maîtres prétendaient imposer la Réforme. Mais les prédicateurs se trouvaient en présence d'une grosse difficulté du fait que presque tous ignoraient la langue française. Or, à ce moment-là même, plusieurs réfugiés arrivaient de France à Bâle, visiblement dirigés par le Seigneur, parmi eux Guillaume Farel. Berne accepta avec empressement ses offres de service et l'envoya à Aigle, où il s'établit en qualité de maître d'école, sous le

pseudonyme d'Ursinus. La haute valeur de son enseignement, ses discours persuasifs dans les familles, lui gagnèrent bientôt des amis, mais produisirent aussi une vive fermentation. Le clergé et une partie de la population s'opposèrent et le bruit en vint à Berne, si bien que le Haut Conseil écrivit au lieutenant du gouverneur d'Aigle: «Touchant le prégeur (prêcher) françois qui prêge en Alioz (Aigle), bien qu'entendons qu'il est très docte et que prêge la vérité de l'Évangile, pource que n'est pas prestre, voulons que tu le fasses à cesser et désister de son prégement.» Néanmoins, quinze jours plus tard, le secrétaire du même Conseil note: «On permet à Farel de prêcher à Aigle jusqu'à ce que le coadjuteur présente un autre prestre qualifié.» Sur ces entrefaites Berne publia l'*Édit de Réformation*, «rejetant à jamais le joug des évêques, qui n'ont su que nous tondre et non pas nous pâître», abolissant le culte des images et remplaçant la messe par «une prédication assidue de la Parole de Dieu.» Désormais Farel prêcha ouvertement dans la ville et dans les environs; il en résulta un tumulte tel que Berne dut occuper militairement la contrée et qu'elle punit sévèrement les fauteurs de désordres.

Farel n'était pas homme à demeurer à un poste fixe. Il obtint de Leurs Excellences la permission d'annoncer l'Évangile chez tous leurs sujets et ceci l'amena successivement à Lausanne, à Morat, à Avenches, à Bienne, dans le Jura bernois, puis à Neuchâtel. À Lausanne, la présence de l'évêque entretenait une atmosphère très hostile à la Réforme. Insulté et maltraité, Farel dut s'éloigner en toute hâte. Berne en conçut un vif ressentiment et s'en plaignit à l'évêque en ces termes: «Nous avons appris avec douleur ce que vous avez fait à Maistre Guillaume Farel, notre sujet. Nous ne pouvons assez nous étonner que l'évêque et sa sainte compagnie maltraitent ainsi des gens qui prêchent l'Évangile... Nous vous exhortons donc de permettre qu'on vous prêche la Parole de Dieu, de recevoir honnêtement ceux

qui la prêchent, particulièrement Farel... Si on lui fait le moindre mauvais traitement, nous le sentirons comme s'il était fait à nous-mêmes. Prenez donc garde qu'on touche à un des cheveux de sa tête.»

En 1530 Farel parut pour la seconde fois à Neuchâtel, accompagné de son jeune compatriote, Antoine Froment. Après une prédication en plein air, les auditeurs détruisirent les images et les ornements d'une chapelle. Peu après, à Valangin, Farel subit les pires outrages. «Ils procédèrent furieusement contre Maître Guillaume et commencèrent de le frapper et le tirer par les cheveux; et le traînoient en le battant dessus tête, bras, épaules et visage, tellement que son visage estoit tout en sang et qu'on ne lui connoissoit point de face d'homme. Ils le menèrent toujours battant jusque devant la chapelle et le firent s'agenouiller en lui disant: «Juif, adore ton Dieu qui est dans cette chapelle et lui dis qu'il te sauve!» et lui frappant la tête contre la chapelle en telle sorte que le sang demeura contre icelle dite chapelle. Et il répondait toujours qu'il voulait adorer Jésus Christ, le Sauveur du monde.» Trois mois plus tard, à la suite d'une nouvelle prédication du réformateur, un auditeur s'écria: «Il faut ôter les idoles.» Là-dessus la foule se précipita vers la Collégiale et brisa toutes les images. Le fait est rappelé par une inscription encadrée dans un pilier de l'église: «1530, le 23 octobre, fust ostée et abattue l'idolâtrie de céans par les bourgeois.»

Il vaut la peine de dire quelques mots aussi de ce qui ce passa à Orbe l'année suivante. Grâce au régime de copropriété avec Fribourg, la ville, dans sa majorité, restait catholique; les réformés, protégés par Berne, se montraient remuants. Un d'eux, indigné d'un propos tenu du haut de la chaire par un prédicateur catholique, s'écria en pleine église «Il en a menti!» Il en résulta un scandale terrible: «les hommes qui étaient aux chapelles voulaient sortir pour l'assommer, comme méchant, mais ceux qui étaient les plus prochains des dites chapelles les cloyèrent (fermèrent), en sorte qu'ils ne purent

sortir. Sur ce les femmes, toutes d'un vouloir et courage, allèrent où était le dit Christophe (l'interpellateur), le prirent par la barbe, la lui arrachant et lui donnant des coups tant et plus, et le dommagerent par le visage, tant d'ongles que autrement, en telle sorte que finalement qu'il leur eût été laissé faire, il ne fût jamais sorti de la dite église, qui fût été grand profit pour le bien des bons catholiques.» Le châtelain réussit à arracher le malheureux à ces mégères et l'enferma en prison pour le mettre à l'abri. Berne délégua à Orbe des commissaires pour procéder à une enquête; ils amenèrent Farel avec eux et lui enjoignirent de prêcher le jour de Pâques (1531). Ce fut un nouveau tumulte, pire encore que le précédent: «Il s'en alla mettre en chaire pour prêcher et lors chacun le suivit, hommes et femmes et enfants, qui tous et un chacun criaient et sifflaient pour le destorber (empêcher) avec toute exclamation, l'appelant chien, mâtin, hérétique, diable, et autres injures que l'on lui disait, en sorte que l'on n'eût pas ouï Dieu tonner et n'entendaient aussi chose que il dit. Et sus cela les habitants, voyant qu'il ne se voulait désister, se commencèrent à mutiner et prendre jusques à donner des coups.» Le bailli dut conduire Farel dans sa propre demeure pour le protéger.

Après un séjour de quelque durée, pendant lequel les violences s'apaisèrent, Farel quitta la ville et confia le soin de l'œuvre commencée à un bourgeois de la localité, Pierre Viret, dont il sera question plus loin. Plus paisible que son ami, Viret gagna peu à peu la confiance de ses auditeurs; de nombreuses conversions eurent lieu et, le jour de Pâques 1532, une assistance imposante remplit l'église pour le service réformé.

Pendant ce temps les intrigues de Charles III, duc de Savoie, contre Genève devenaient de plus en plus inquiétantes. Berne y voyait un grand danger pour elle-même d'abord, car elle courait le risque de se voir encerclée et coupée de toutes les routes vers l'occident, pour la Réforme aussi, car le triom-

phe de la maison de Savoie aurait marqué le retour immédiat des catholiques à Genève. En 1536 elle déclara donc la guerre au duc qui ne se défendit que mollement. Ainsi, sans grands efforts, Berne mit la main sur le Pays de Vaud, objet de ses convoitises depuis longtemps, et qu'elle garda pendant deux siècles et demi.

Comme de juste, les Bernois commencèrent par assurer l'organisation politique de leur conquête. Cela fait, ils avisèrent à y introduire, de gré ou de force, leurs opinions religieuses. Tout en suivant cette ligne de conduite, courante alors, Farel, plus que tous les autres réformateurs, insistait sur le salut individuel, sur la notion de l'Église, corps de Christ; mais bien peu de ses amis et de ses collègues virent les choses aussi clairement que lui.

Pour donner une apparence de légalité à leurs procédés dictatoriaux, les Bernois organisèrent à Lausanne une dispute religieuse, à laquelle ils convoquèrent de nombreux représentants du catholicisme, ceci afin de leur ôter le prétexte qu'ils auraient pu avancer que tout se faisait sans qu'on les eût entendus. Farel joua le premier rôle dans cette discussion; à ces côtés se trouvaient Pierre Viret et Jean Calvin. C'est Farel qui prononça le discours d'ouverture:

«Le Seigneur Jésus Christ», dit-il entre autres, «est venu dans ce monde de péché pour y apporter le salut et la vie éternelle à quiconque croit en lui. Il est mort sur la croix. Il veut réunir en un les enfants de Dieu que Satan cherche à disperser par tous les moyens en son pouvoir.» Puis il demanda à tous d'intercéder en prières au Seigneur «pour que la vérité seule triomphe; pour que personne n'hésite à l'accepter malgré la faiblesse et l'incapacité de ceux qui sont ici pour la défendre; pour que

tous se tournent vers le Souverain Pasteur des brebis qui donna sa vie pour les hommes perdus; pour que personne ne cherche sa propre gloire, mais que Christ seul soit reconnu de chacun.»

Pour faciliter la discussion, Farel avait rédigé dix thèses, dont voici les principales (le français est modernisé):

«1. La Sainte Écriture n'enseigne point d'autre manière pour être justifié sinon celle qui est par la foi en Jésus Christ, une fois offert et qui jamais plus ne le sera.»

«2. Cette Écriture reconnaît Jésus Christ, qui est ressuscité des morts et est assis au ciel à la droite du Père, comme seul chef et sacrificateur, vraiment souverain médiateur et avocat vraiment de son Église.»

«5. L'Église ne reconnaît aucun ministre autre que celui qui prêche la Parole de Dieu.»

«6. L'Église ne reçoit autre confession que celle qui est faite à Dieu, ni autre absolution que celle qui est donnée de Dieu par la rémission des péchés, et qui seul pardonne et remet les péchés, auquel seul à cette fin se faut confesser.»

«8. L'Église reconnaît le magistrat civil seulement ordonné de Dieu, nécessaire pour conserver la paix et la tranquillité de la chose publique. Auquel elle veut et ordonne que tous obéissent en tant qu'il ne commande rien contre Dieu.»

«9. Elle affirme que le mariage, institué de Dieu à toutes personnes, pourvu que à cela soient aptes et idoines, ne répugne à la sainteté de quelque état que ce soit.»

«10. Quant aux choses indifférentes, comme sont viandes, breuvages et observation des jours, combien que l'homme fidèle en puisse user librement en tout temps, ce qu'autrement qu'en science et charité il ne doit faire.»

Les catholiques ne mirent pas en ligne de grands orateurs; les chanoines se contentèrent de lire une protestation contre la dispute elle-même, renvoyant toute décision à un prochain concile. Leurs seuls défenseurs un peu chaleureux furent un jeune officier et un médecin, nommé Blanchérose, au témoignage d'un de ses coreligionnaires, «homme tenant de la lune et fort fantastique, lequel en ses disputes mêlait la médecine avec la théologie et faisait incontinent à rire». Un vicaire fit cette déclaration naïve: «Si les prêtres sont aussi ignorants que vous le dites, ce n'est pas une grande gloire pour vous de les avoir vaincus. Que n'avez-vous pitié de leur ignorance?» Comme dans toutes les discussions de cette nature, la direction des débats ne fut pas impartiale, à en juger d'après cette affirmation, toutefois contestée, de Pierrefleur, banneret d'Orbe: «D'autres opposants y eut, mais quand l'on connaissait qu'ils voulaient trop presser et s'avancer en disputes, on les faisait taire.» Farel et Viret portèrent, seuls d'abord, le poids de la discussion et répondirent à leurs contradicteurs avec beaucoup d'à propos et dans un langage savoureux et dru qui ne ressemble guère à celui qu'on emploie de nos jours dans des débats de cette nature. Calvin n'intervint qu'au bout de quatre jours; on discutait sur la présence réelle dans la Cène. Un catholique accusait ses adversaires d'ignorer les Pères de l'Église. Calvin se leva. Servi par sa mémoire prodigieuse, il retourna le grief contre l'autre partie, citant, avec une précision étonnante, Tertullien, Chrysostôme, Augustin. Puis, passant à l'attaque, il montra la faiblesse insigne de l'exégèse catholique. L'auditoire sentit que tous avaient trouvé leur maître. Les réformés triomphèrent donc. Plusieurs des participants abjurèrent, séance tenante, le catholicisme et, le lendemain, les

nouveaux convertis démontrèrent la solidité de leurs convictions en participant au sac de la cathédrale; on y brisa tout, autels, images, crucifix.

On a vu tout à l'heure le nom de Pierre Viret, né à Orbe en 1511. Pierrefleur résume en ces termes sa carrière jusqu'à son départ pour la France: «Fils d'un couturier et retondeur de drap, Viret avait été dès son commencement introduit aux lettres à Orbe, et puis fut à Paris, où il demeura pour quelque temps, comme deux à trois ans, où il profita fort bien aux lettres. Lui étant à Paris, fut noté tenir de la religion luthérienne, en sorte qu'il lui fut bien de se sauver, et tourna (retourna) au dit Orbe en la maison de son dit père, où il séjourna jusqu'à ce qu'il fut prédicant. La première charge fut d'aller à Grandson commis pour y prêcher, et puis il tomba en grande estime entre les prédicants luthériens. Il se fit compagnon de Guillaume Farel, et furent ceux qui commencèrent à prêcher la dite loi à Genève, et fut le grand prêcheur au dit Genève. Semblablement à Lausanne, ayant partout grand crédit et autorité... Il fut en grand bruit, tellement qu'il était le plus aimé et avancé des gens et grands seigneurs de sa religion.»

Dès que les Bernois eurent conquis le Pays de Vaud, ils insistèrent auprès de Viret pour qu'il renoncât à la tâche qu'il avait entreprise à Genève et se rendît à Lausanne, encore presque entièrement catholique. Avec un courage admirable, le jeune prédicateur, qui avait à peine vingt-cinq ans, se mit à prêcher dans une des églises de la ville; les dominicains lui donnaient la réplique à la cathédrale. Son éloquence calme, mais insistante, fit une profonde impression; le Seigneur bénit son ministère et, par son moyen, bien des personnes furent amenées à connaître le salut par Christ. Viret possédait une vaste érudition: il avait lu tous les Pères de l'Église, connaissait à fond la doctrine de chacun d'eux et ainsi tenait tête, sans défaillir, aux champions de la cause adverse, qui le redoutaient plus que tous les

autres «prédicants». Son caractère actif et résolu se revêtait de douceur, assaisonnée de grâce. Cordial, d'abord facile, il se montrait infatigable au travail.

En premières noces, il épousa Élisabeth Turtaz d'Orbe, qu'il eut la grande douleur de perdre au bout de huit ans déjà; voici les paroles touchantes qu'il écrivit à ce sujet «Par la mort de ma femme bien-aimée, le Seigneur m'a frappé — et toute ma famille — du coup le plus dur. Il m'a ôté la moitié de moi-même, il m'a privé d'une fidèle compagne, d'une bonne maîtresse de maison, d'une épouse qui s'adaptait admirablement à mon caractère, à mes travaux, à mon ministère tout entier. Le coup m'éprouve au point qu'il me semble être un étranger chez moi... J'ai été tellement accablé que rien ne pouvait plus me plaire sous le ciel. Je m'accusais moi-même de ne pas supporter mon malheur, je ne dirai pas comme un ministre de Jésus Christ, mais comme un homme qui commence à connaître les vérités de la Parole de Dieu. Moi qui professais d'être non seulement un disciple, mais un prédicateur de la sagesse chrétienne, je ne savais pas user, dans l'excès de ma douleur, des remèdes que je conseillais à autrui.»

Quelque temps après, Viret contracta un second mariage avec une veuve, originaire de Rolle, dont il eut six enfants, Sébastienne de la Harpe. Son unique fils mourut en bas âge; ses deux filles aînées, Marie et Marthe, furent filleules de Farel et de Calvin. Les détails charmants qui les concernent, comme aussi mainte affaire de ménage, maint incident de la vie quotidienne mettent une note gaie et sympathique dans la correspondance austère des réformateurs. De temps à autre, ils se rendaient visite les uns aux autres ou se réunissaient tous trois chez l'un d'eux. Leurs relations, empreintes de la plus sincère cordialité et qui révèlent le plus parfait accord, sont une des belles pages de l'histoire de la Réformation. Théodore de Bèze a bien marqué le trait distinctif de chacun d'eux, quand il parla de la

«science» de Calvin, des «tonnerres» de Farel, du «miel» de Viret. Deux citations encore montreront le réformateur vaudois sous ce jour si aimable de père de famille.

À Calvin il écrit en 1550: «Je suis aux prises avec, les difficultés les plus grandes. Je plie sous le faix, d'autant que j'entrevois moins d'espoir d'une amélioration. Ma patience, trop longtemps exposée et meurtrie, qui, je ne sais comment, a duré jusqu'ici, commence à s'irriter. Une seule chose me reconforte: la paix de la famille, l'affection mutuelle et la concorde avec mes collègues et les professeurs, les progrès de l'école. Si cela me manquait, je ne vivrais plus et il me faudrait aller ailleurs... Ma femme, mes fillettes et toute la famille vont bien et me prient de te saluer. Ta filleule est d'un naturel tout à fait doux, agréable, paisible, d'un charmant visage. Lorsque tu viendras, sa vue te rendra joyeux.»

À Farel la même année: «Ta petite Marie aurait trouvé la mort récemment, si Dieu n'avait fait un vrai miracle en sa faveur. En jouant à la façon des enfants et en tirant le cordon de la sonnette fixée au mur de ma maison, elle a fait tomber sur sa tête la sonnette et l'énorme pièce de fer qui la soutenait. Mais, par la providence divine, elle s'est tirée saine et sauve de ce coup qui aurait brisé la tête du plus vigoureux géant. Dieu a détourné le coup ailleurs; elle n'a eu que de légères contusions, guéries le lendemain.»

Après vingt ans d'activité à Lausanne, Viret entra en conflit avec les magistrats bernois qui prétendaient avoir la haute main sur les mœurs du pays, tandis que le réformateur soutenait que le seul moyen de régénérer les cœurs, c'était de les amener «captifs à l'obéissance du Christ», selon 2 Cor. 10:5. Le gouvernement de Berne ne voulut rien entendre et prononça contre Viret une sentence de

bannissement, le considérant comme rebelle aux lois de l'État. Il se rendit donc à Genève où il rejoignit Théodore de Bèze, qui avait quitté Lausanne deux ans auparavant pour des motifs analogues. Mais, après un court séjour auprès de son ami, sa santé sérieusement ébranlée, l'obligea à chercher un climat plus doux; il se dirigea donc vers le midi de la France et se fixa tout d'abord à Nîmes, où il recommença à prêcher, puis à Lyon. Le gouvernement bernois l'autorisa à faire une courte visite à Orbe, pour y régler des affaires de famille; il put donc prendre ainsi congé de son pays natal, dont il écrivit un jour: «Si je dois souhaiter que Dieu soit glorifié entre les hommes, où dois-je désirer qu'il le soit plus et plus tost qu'au pays de ma naissance et entre mes circonvoisins? Et si je suis tenu de souhaiter et de travailler à avancer le talent d'un chascun, autant qu'à moi sera possible, de qui dois-je avoir plus de soing sinon de ceux de mon pays mesme? Je n'ay pas voulu laisser mon pays et ma nation pour m'en aller ailleurs, sans luy avoir premièrement présenté les dons et grâces qui m'ont esté commises du Seigneur, pour les présenter par mon ministère à ceux-là auxquels Dieu m'a conjoint de plus près.»

Chassé de Lyon par les intrigues des Jésuites, Viret accepta l'invitation de Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, qui l'appela à enseigner à l'Académie d'Orthez. «Dieu ayant pitié de moi», écrit-il, «m'a conduit dans ce bon pays de Béarn, où j'ai été reçu en grande affection par la reine.» Un dernier orage vint le secouer dans sa paisible retraite. Une armée catholique ayant envahi le Béarn, Viret et d'autres ministres furent gardés comme otages au château de Pau. Quelques mois plus tard, les huguenots reconquirent le royaume et libérèrent les captifs. Dans le service solennel d'actions de grâces qui eut lieu à cette occasion, Viret prêcha sur ce texte: «Notre âme est échappée comme un oiseau du piège

des oiseleurs: le piège s'est rompu, et nous sommes échappés. Notre secours est dans le nom de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre» (Ps. 124:7-8).

En mars ou avril 1571, sans qu'on sache exactement le lieu ni la date, Pierre Viret s'endormit dans le Seigneur à l'âge de soixante ans environ et entra dans ce repos après lequel il avait soupiré au cours de sa carrière si agitée et marquée par de cruelles souffrances. L'ancien chancelier d'État bernois, Nicolas Zurkinden, apprenant son décès, écrivit à Théodore de Bèze: «J'ai pleuré, non ce frère affranchi désormais des misères de ce bas monde, mais sur l'Église, privée d'un tel serviteur. Je m'affligerais sans mesure si je ne savais qu'il est auprès du Seigneur, où j'espère rejoindre bientôt l'exilé d'autrefois dans la maison du Père.»

Comme on a pu s'en rendre compte, Pierre Viret ne fut pas un initiateur. Entré dans le sillon que d'autres avaient creusé, il n'en présente pas moins un caractère original. Il possédait le tempérament d'un véritable évangéliste, obéissant ainsi à l'adjuration adressée par Paul à Timothée: «Prêche la parole, insiste en temps et hors de temps, convaincs, reprends, exhorte, avec toute longanimité et doctrine» (2 Tim. 4:2). Il annonçait en effet la vérité où qu'il se trouvât, sous les halles, sur les places publiques, dans les fossés de la ville, dans les chapelles, dans les cathédrales, car sa devise était: «Ma vie ne m'est pas si chère que la gloire de Dieu et l'honneur de mon ministère.» Il ajoutait: «Pour m'acquitter fidèlement d'icelui (de mon ministère), il me faut oublier tout ce que je puis avoir de plus cher au monde, voire jusqu'à ma propre vie.»

Viret insiste toujours énergiquement sur la valeur des principes. «Que ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous: si ce que vous avez entendu dès le commencement demeure

en vous, vous aussi vous demeurerez dans le Fils et dans le Père» (1 Jean 2:24). «C'est», dit-il, «par le moyen de la doctrine principalement que l'on peut corriger les erreurs et abus.» Il considère l'Écriture comme l'unique règle de foi. Elle seule possède l'autorité suffisante pour faire contrepoids à celle de l'Église et de la tradition: «Il n'y a point de certaine assurance des choses divines et célestes et de toutes les matières appartenantes à la religion et à nostre salut, sinon en la doctrine céleste révélée à l'Église par le Saint Esprit.» Le sens de l'Écriture est facile à trouver; il n'est pas nécessaire, pour l'établir, de recourir aux traditions des Pères; il suffit, quand il subsiste quelque incertitude, de demander à l'Écriture de s'éclairer elle-même. «Le vray moyen de disputer (discuter) entre chrestiens est de conférer les passages de la Sainte Écriture les uns avec les autres, en telle manière que les plus obscurs soient assez exposés par les plus clairs et que le Saint Esprit qui en est l'auteur, en soit aussi l'expositeur et le juge lui-mesme.»

Viret porta le gros de son effort à faire pénétrer la Parole de Dieu dans la masse du peuple; de là l'origine des luttes qui agitèrent sa vie. Il a pour tout premier adversaire le péché. Il combat l'indifférence, la légèreté, les profanations de toute nature. Il souffre profondément du manque de piété jusque chez ceux que la Réforme a atteints et qui ont fait profession de christianisme. Il ne ménage pas ses expressions pour les stigmatiser: «C'est une Réforme manquée, faite à poste (rapidement), par laquelle les hommes ne veulent point réformer leurs mœurs et leurs anciennes et mauvaises coutumes et manières de faire à la règle de l'Évangile, mais veulent réformer l'Évangile à leur règle et le faire servir à leurs affections et à leur gain et profict particulier. Il y en a bien peu qui, sous l'ombre de la liberté de l'Évangile, ne prennent telle licence qu'il leur plaist.»

Le réformateur vaudois ne cesse de répéter que l'homme, laissé à lui-même, ne peut rien pour son salut; que c'est la foi qui sauve; «qu'il n'y a de salut en aucun autre» que dans le Seigneur Jésus; «car aussi il n'y a point d'autre nom sous le ciel, qui soit donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvés» (Actes 4:12). Et voici comment il caractérise la prédication: «Ce qu'annoncent les prédicateurs, ils l'annoncent au nom et en l'autorité de celui qui les a envoyés. Dieu seul, par la secrète opération de son Saint Esprit, remue les cœurs et fait au-dedans les choses qui sont extérieurement dénoncées et signifiées par la parole. Il fait cela en toute liberté, sans estre attaché aux lieux, aux tems et aux personnes. Bien que la parole des hommes ait d'elle-mesme et de son naturel le pouvoir de toucher et d'esmouvoir les sens extérieurs, toutefois elle ne peut parvenir jusques à l'esprit, pour le toucher et l'esmouvoir, sinon que la vive et puissante parole de Dieu, de laquelle ceste cy est une représentation et image, soit conjointe avec icelle et que, par la vertu (puissance) de Dieu, elle descoule et parvienne jusques au cœur des hommes.» Tout ceci est une paraphrase de Hébr. 4:11-12.

Il ressort de cet exposé, tout d'abord, que le prédicateur doit être convaincu de la vérité du message qu'il proclame: comment persuader les autres, si la certitude n'existe pas dans son esprit et dans son cœur? «Ceux-là sont seulement dignes d'estre tenus pour vrais prophètes qui croient eux memes et s'efforcent de faire de tout leur pouvoir ce qu'ils preschent et qu'ils enseignent aux aultres.»

Tous les enfants de Dieu peuvent et doivent être des prédicateurs de ce qu'ils ont appris, en mettant en pratique les choses qui leur ont été révélées par le Saint Esprit. Les vrais évangéliques, dit-il aux chrétiens de Montpellier, doivent briller «par bonne et saine doctrine et par sainteté et honnesteté de vie; ils doivent travailler au salut de leurs frères par bonne et pure doctrine et par bons exemples de sainte vie et honneste». Il adresse de sévères admonestations au coupable de «jurement» ou de blas-

phème, à celui qui «a battu et maltraité sa femme», à celui qui s'est «courroucé» en pleine rue, à celui qui a un différend au sujet d'un «chaudron»; il flétrit surtout impitoyablement les mauvaises mœurs.

Enfin, détail à relever, à une époque où l'on pratiquait toutes les violences, où les plus mauvaises passions étaient exacerbées dans le domaine de la politique comme dans celui de la religion, Viret, se basant, comme toujours, sur la Parole de Dieu, insiste sur la soumission aux autorités, tant qu'elles ne s'élèvent pas contre la loi divine, et il recommande la pratique de la charité chrétienne, de la tolérance. Il ne craint pas de déclarer aux réformés eux-mêmes que leurs brutalités sont téméraires, sévèrement blâmables. Tel était son prestige, inspiré par sa douceur qui n'excluait point l'autorité, qu'à sa voix, les «excès» cessent, les «affections» (passions) se calment. Les protestants déposent les armes, les rendent: bel exemple donné par cet homme qui avait appris, à l'image de son divin Modèle, à être «doux et humble de cœur» (Matt. 11:29.)

C'est encore Viret qui, passant à Valence, sauve un jésuite que l'on conduisait au supplice. À Lyon, quand le gouverneur, à bout de vivres, va jeter dehors les bouches inutiles, soit sept mille vieillards, malades, femmes et enfants, Viret lui remontre que ce serait grande pitié d'envoyer tant de pauvres gens à la boucherie; qu'il s'agit d'une guerre à laquelle «le moindre pauvre a intérêt, puisque nous combattons pour la liberté de nos consciences». Le gouverneur prend confiance en Dieu et cède au conseil donné.

Plus que n'importe lequel des réformateurs, Viret réalisa ces mots de Prov. 19:22: «Ce qui attire, dans un homme, c'est sa bonté.» Bèze le qualifie de «merveilleusement débonnaire». Il fut, dit-il, «le sourire de la Réforme». Ses dons le prédisposaient à faire l'éducation des masses, tâche à laquelle il

appliqua avec amour toute son activité. Dans son *Instruction chrétienne*, il montre que la loi divine est indispensable dans les sociétés humaines, puis il fait une exposition familière du décalogue, semée de préceptes pratiques, d'exemples tirés de la vie ordinaire. À propos de la sanctification du dimanche, il écrit un chapitre intitulé: «De ceux qui vont au sermon pour y dormir». Il attaque avec véhémence ceux «qui s'appellent *déistes*, d'un nom tout nouveau», gens qui ne nient point Dieu, mais ignorent le Seigneur Jésus, savants, littérateurs, épicuriens d'érudition, dilettantes du doute: «Il y a danger», s'écrie-t-il, «que nous n'ayons plus de peine à combattre avec de tels monstres qu'avec les superstitieux et idolâtres.» Ce n'est point que Viret décrie la science, ni qu'il l'ignore de propos délibéré; au contraire, il parle de la nature en termes élevés, bien propres à nous faire admirer la variété et l'étendue de ses connaissances. Mais il préfère, comme il dit, «un pauvre laboureur qui connaît son Dieu et Jésus Christ son Sauveur et les confesse en son rude langage, à tous ces grands poètes, orateurs et philosophes, qui en sont du tout ignorants.» Selon Viret la science doit être chambrière et servante de la foi». Le savant doit enfantiller avec les enfants, user de rusticité avec les rustiques, édifier les pauvres ignorants, ainsi qu'ils édifient les savants.» Cette prédilection de Viret pour les humbles frappait ses adversaires, si bien que Pierrefleur lui reprochait de séduire de préférence «les pauvres et simples gens».

C'est une figure singulièrement attachante que celle de Pierre Viret. Il ne se place pas au premier plan et ne désire pas y être. Moins brillant que les autres réformateurs, remarquable par sa constante et sincère humilité, il travailla avec ardeur et avec foi à la tâche que le Seigneur avait placée devant lui, selon 1 Cor. 4:2: «Ce qui est requis dans des administrateurs, c'est qu'un homme soit trouvé fidèle», s'appliquant «avec ardeur à lui être agréable» (2 Cor. 5:9). Malgré une santé chancelante, de

cruelles épreuves, une opposition sans cesse renaissante, «il tint ferme, comme voyant celui qui est invisible» (Héb. 11:27).

Farel fut appelé comme pasteur à Neuchâtel en 1538; il y mourut en 1565, âgé de soixante-seize ans. De fréquents congés lui permirent de faire rayonner son influence dans les lieux les plus divers, entre autres à Metz et dans le Dauphiné, sa patrie. On a remarqué avec raison que, tandis qu'on parle de Luthériens, de Calvinistes, de Zwingliens, de bien d'autres encore dont les convictions sont rattachées au nom d'un homme, jamais on n'a prononcé le terme de «Farélites». Guillaume Farel aurait été le premier à protester énergiquement contre une appellation pareille. Comme l'apôtre Paul, il eût été en droit de se rendre, en toute justice, ce témoignage: «Je n'ai pas jugé bon de savoir quoi que ce soit parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié» (1 Cor. 2:2). Il put écrire ces mots: «Je ne puis souffrir que personne cherche le salut dans les choses d'ici-bas, au lieu de les chercher en Jésus Christ seul. Qui aurait raison de me condamner si j'affirmais qu'il n'y a nul évangile, nulle bonne nouvelle, sinon en Jésus seul?» Il ne voulait amener ses auditeurs à personne d'autre qu'au Seigneur lui-même, à sa Parole, à ses promesses. «Si nous le connaissons», disait-il encore, «nous devons le connaître où il est, à la droite du Père.» (On notera que cette affirmation revient dans une des thèses présentées à la dispute de Lausanne.)

Toutefois, de sa première éducation romaine, Farel avait gardé l'empreinte de l'idée d'autorité en ce qui concerne la manière d'amener les hommes à la vérité révélée dans la Bible, les voies et moyens à employer pour leur faire accepter cette vérité. Un historien a tracé de lui ce portrait: «Partout où cet homme petit et laid, au visage bruni par le soleil, à la barbe rouge et aux cheveux hérissés, faisait son apparition et annonçait la Parole de Dieu, la lutte et les orages ne manquaient pas de se déchaîner. Il

était rare qu'un de ses prêches se terminât sans tumulte. Il trouvait son plaisir à provoquer la colère de ses adversaires, à prendre la parole au milieu du vacarme, à couvrir de sa voix puissante, que les contemporains comparaient au tonnerre, les vociférations d'une foule agitée... Aucun nom n'était plus détesté des catholiques que le sien. Le clergé romain mettait tout en œuvre pour se débarrasser de l'intrus; le peuple des campagnes s'ameutait contre lui. À mainte reprise il fut assailli dans ses pérégrinations, maltraité à coups de poing et à coups de pied, et même jeté au cachot. On le vit souvent battu, ensanglanté, malmené au point de cracher le sang. Mais ni la prison, ni les mauvais traitements n'étaient de force à briser son courage. Encore tout meurtri et couvert de plaies, il se remettait à l'œuvre.»

Le grand souci de Farel, c'est que le nom du Seigneur soit glorifié. Il a écrit, en parlant du nom de Christ: «Ne veux-je pas qu'en tous lieux il flamboie?» Au cours de sa longue carrière, ces mots de Jean 3:30 ne cessent de le préoccuper: «Il faut que lui croisse, et que moi je diminue.» Aussi, lorsqu'on chercha à honorer sa mémoire tout en restant fidèle à son esprit, a-t-on bien fait de se contenter de graver son nom sur une pierre de la Collégiale de Neuchâtel, en le faisant suivre de ces trois mots seulement: «Gloire à Dieu!»

Quant à Antoine Froment, le collaborateur de Farel à Genève à l'aurore de la Réforme, il ne répondit pas aux espoirs qu'on avait cru pouvoir faire reposer sur lui. Il fut pasteur à Genève tout d'abord, puis dans la région de Thonon, où il paraît avoir vécu dans une misère telle qu'il finit par ouvrir une boutique où il vendait des huiles et du vin; il avait du reste le génie du commerce. Les préoccupations matérielles prirent une telle place dans sa vie qu'il abandonna la carrière pastorale. et rentra à Genève, où il fut secrétaire de François Bonivard, puis il prit une patente de notaire. Il se maria peu heureuse-

ment et se laissa entraîner à des fautes graves qui le firent bannir de la ville. «*Froment*», disait Farel en jouant mélancoliquement sur le nom de son ami d'autrefois, «a dégénéré en *ivraie*».

Pendant plusieurs années Froment mena une vie errante, au cours de laquelle il séjourna assez longtemps à Vevey. Vers la fin de sa vie, il reçut l'autorisation de rentrer à Genève où il mourut en 1572, en laissant une succession criblée de dettes. Triste couronnement d'une carrière qui s'était annoncée pleine des plus belles promesses. Froment était éloquent et courageux; il avait montré un zèle sincère pour le service du Seigneur. Mais l'amour du monde prit le dessus chez lui; il n'écoula pas l'exhortation de l'apôtre: «N'aimez pas le monde, ni les choses qui sont dans le monde: si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui» (1 Jean 2:15).